



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



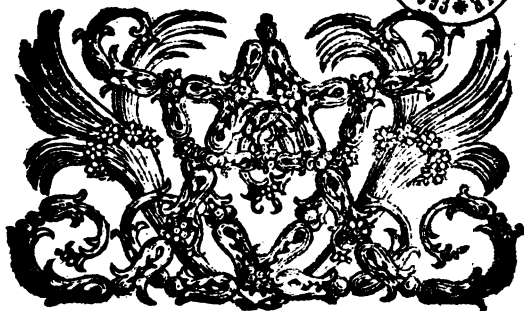
MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

FEVRIER

1692



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY
rue Mercière au Mercure Galant.

M. DC. XCII.

Avec Privilège du Roy.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

OF THE

PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILL.

RECEIVED

APR 11 1951

PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILL.



LIVRES NOUVEAUX
du mois de Fevrier 1691.

OEuvres de Messieurs de
Corneilles Pierre & Tho-
mas de l'Academie Françoise ,
revûës corrigées & augmentées
de beaucoup, 10.v.ind. 18.liv.

Reflexions Critiques sur le
Système Cartesien de la Philo-
sophie de M. Regis par M.Du-
hamel, ind. 30.f.

Retraite sur notre Seigneur
Jesús-Christ , par le Pere Ne-
veux ind. 30.f.

L'Ecriture Sainte reduite en
Meditations par le Pere le Paub-
mier de la Compagnie de J E-
sus, ind. 2.vol. 3.l. 10.f.

— Le même en Latin en un
volume ind. 2.l. 5.f.

Caracteres naturels des Hommes en cent Dialogues , par M. Bordelot, ind. 30. s.

Des sept Sacremens de l'Eglise & des Dispositions necessaires pour les recevoir avec fruit, ind. 2. liv. 5. s.

Reflexions sur ce qui peut plaire en 3. v. ind. 4. liv. 10. s.

Affaires du Temps XI. partie, ind. 7. s.

Disgrace des Amans, ind. 30. sols.





TABLE.

P relude.	1
Réjouissances faites pour la prise de Montmelian.	9
Poème sur la restitution des Saints Lieux.	18
Ceremonies curieuses observées à Strasbourg.	40
Lettre sur la Beauté.	47
Histoire.	67
Lettre en Vers de Madame des Houtieres.	93
Charges données par le Roy.	99
M. l'Abbé d'Estrades est nommé Ambassadeur à la Cour de Por- tugal.	103
Particularitez touchant la mort d'un vieil Hermite qui a fait bruit dans le monde.	105

TABLE.

<i>Galanterie.</i>	109
<i>Fable du Cygne & des Oisons</i>	115
<i>Considerations sur la Ligne d'Aus-</i> <i>bourg</i>	125
<i>Remede specifique.</i>	167
<i>Mort de M. le Nonce.</i>	168
<i>Lettre de M. Amelot, Ambassadeur</i> <i>de France en Suisse.</i>	173
<i>Reception de M. Toureil à l'Acade-</i> <i>mie Françoise.</i>	179
<i>Mariage.</i>	186
<i>Morts.</i>	190
<i>Avantages remportez sur mer, par</i> <i>Mr le Marquis de Nesmond, &</i> <i>Mr des Angers.</i>	208
<i>Portrait du Roy nouvellement peint</i> <i>& gravé.</i>	212
<i>Nouvelles d'Angleterre.</i>	215
<i>Nouvelles d'Espagne.</i>	216
<i>Article des l'Enigmes.</i>	217
<i>Détail de tout ce qui s'est passé du</i> <i>Mariage de Monseigneur le Duc</i>	

T A B L E.

<i>de Chartres & de Mademoiselle de Blois.</i>	222
<i>Donze Vaisseaux Hollandois échoués sur les costes de Biscaye.</i>	251
<i>Courses faites par Mr de Melac, & Mr le Comte de Talard.</i>	252
<i>Mr de Montholon est receu premier President au Parlement de Normandie.</i>	253
<i>Le Grand Seigneur se détermine à continuer la guerre, après avoir consulté le Musli.</i>	254

Fin de la Table.

La Chançon doit regarder la page 221.

La Figure marquée I. doit regarder la page 237

La Figure marquée II. doit regarder la page 239



MERCURE GALANT.

FEVRIER 1692.



VOUS avez raison ,
Madame , de dire ,
que quoy que j'aye
déja commencé plus

de deux cens cinquante de mes
Lettres historiques , par des E-
loges du Roy , cette matiere ne
s'épuisera jamais. Je n'ay cité
que des faits , & loin de s'é-
tonner du grand nombre , on

Feurier 1692.

A

doit trouver que je ne vous ay entretenuë, que de la moindre partie, puis qu'il ne se passe point de jour que ce Monarque ne donne sujet de l'admirer, & que je ne vous parle chaque mois que d'une de ses actions à la teste de mes Lettres. Les Cardinaux de Richelieu & de Mazarin, qui ont fait des choses si surprenantes pendant le cours de leur Ministère, seroient bien surpris de trouver les bornes de la France si reculées, les Finances en si bon estat, les Loix si religieusement observées, des Academies pour faire fleurir les beaux Arts, des Ecoles de guerre pour la Jeunesse, suivant le party qu'elle veut embrasser, soit sur terre, soit

sur mer, des Palais pour des Invalides, & des Seminaires où les Filles de qualité s'instruisent dans la vertu, & passent leurs plus dangereuses années, c'est à dire, celles où les jeunes personnes apprennent ordinairement dans le monde à estre coquettes; au lieu que ne sortant de ces Seminaires que pour estre mariées, elles portent la vertu pour dot à ceux qui les demandent pour Femmes, lors que beaucoup d'autres ne leur portent que des mœurs corrompues. Que diroient les grands hommes dont je viens de vous parler, & quelle surprise n'auroient-ils point s'ils retournoient au monde, & voyoient l'estat florissant où l'Empire des François se trouve aujourd'huy ? Ils

demanderoient quels Ministres auroient eu des Genies assez supérieurs pour avoir travaillé si utilement à la gloire de la France , & l'avoir renduë plus redoutable que tous les Rois ensemble n'ont jamais fait. Rien ne pourroit égaler leur étonnement , quand ils apprendroient que le Roy s'étant bien voulu donner le soin de travailler luy-mesme sans avoir de premier Ministre , en a fait toutes les fonctions ; qu'il n'y a point de détails où il ne soit entré pour le bien de ses Sujets & la gloire de l'Estat , qu'on n'a rien exécuté que par ses ordres , & que sa penetration , son travail continuel , & son exemple ayant rendu ses Ministres vigilans , laborieux & habiles ,

GALANT.

jamais Monarque n'a esté si bien fervy. Pour vous donner seulement une marque qu'il sçait tout , qu'il voit tout , & qu'il fait tout, je ne parlerai que du détail où il vient d'entrer au milieu des grandes affaires qui l'occupent. Ce détail regarde le Regiment de ses Gardes Françoises, en faveur duquel ce Prince a bien voulu se donner la peine de travailler à un Reglement qui contient trois cens vingt articles , qu'il a examinez avec l'attention qu'il donne jusqu'aux moindres choses. Ce seroit beaucoup pour un particulier qui n'auroit aucune affaire , que d'en écouter les Articles , qui remplissent un volume assez gros pour effrayer ceux qui n'aimeroient que les divertis-

femens. Cependant le Roy ne s'impose pas un moindre travail dans les temps où il n'est pas entierement occupé des affaires de l'Etat , & il fait ses heures de plaisir de mille reglemens pareils. On ne doit pas s'étonner si l'ordre se trouvant en toutes choses , ses affaires sont dans une si glorieuse situation, qu'encore que depuis trois ans ce Prince soit attaqué par toute l'Europe , ses Troupes toujours triomphantes : n'ont encore passé aucune Campagne que dans le Pays ennemy , ny aucune saison sans vaincre. C'est ce qui vient de nous faire chanter un *Te Deum* au milieu du plus rude hyver que nous ayons eu depuis long-temps , & c'est ce que nos Ennemis n'ont point encore fait. Vous jugez

bien que je veux parler du *Te Deum* que l'on a chanté pour la prise de Montmelian, Toute la France a suivy l'exemple de la Capitale du Royaume ; mais comme on sçait avec quel zele & quelle magnificence ces sortes de réjouissances s'y font, & que je vous en ay fait une infinité de descriptions, vous vous les imaginez assez sans qu'il soit besoin que j'entre dans le détail des Fêtes qui les accompagnent, Elles ont esté d'autant plus grandes en Dauphiné, que cette Province se trouvoit exposée aux incursions des Troupes des Princes de la Ligue, & que loin qu'ils ayent fait réussir le moindre de leurs projets, le Roy ayant pris toute la Savoye, en a fait comme une barriere entre la

France & les Ennemis qu'il a de ce costé là, & comme il ne restoit que Montmelian par où cette barriere pùst estre forcée si toutefois il eust esté possible de se faire jour en France, il n'y a pas lieu d'estre surpris que la joye ait esté aussi grande qu'on l'a veuë en Dauphiné. Pour vous en donner une foible idée, je vais vous parler de ce qui s'est fait dans un Village de cette Province-là ; nommé Montrevel ; & vous jugerez par là de ce qui s'est pû passer dans les grandes Villes.

Le premier jour de l'année fut choisi par les Habitans de ce Village, pour faire éclater leur joye dans une occasion où la gloire de Sa Majesté l'a renduë universelle. Ce fut une agreable étrenne pour ses

GALANT. 9

Peuples que les actions de
graces qu'on rendit au Ciel
en memoire d'un succès qui
a étonné toute l'Europe. Un
feu d'artifice fut dressé pour
ce sujet. Voicy quelle estoit
l'Inscription de son frontis-
pice.

LUDOVICO MAGNO ,

Invictarum Arcium invicto

DEBELLATORI ,

Montium Miceæ, Montis Æmiliani

Triplicis fœderatorum Principum

funiculi nunquam antea rupti

Inexpectatis temporibus Domitori

felicissimo,

Parochus & Cives Montis Revell,

Multiplicis ac tanta gloria

Miratores ,

Impar lætitia sua Monumentum

Ext. ut curaverunt

Kalendis Januarii M. DC. XCII.

A 5

La seconde face du Feu d'Artifice avoit pour ornement une Devise , dont le corps estoit le Soleil au Solstice d'Hiver , avec ces paroles ,

Progreditur dum stare videtur
 Pour faire voir que comme le Soleil ne s'arreste jamais dans sa carriere , lors mesme qu'il est en son Solstice , de mesme Louïs le Grand fait sans cesse des progrès glorieux malgré les rigueurs de l'hiver, qui mettent les autres Princes de l'Europe dans l'inaction & comme hors d'estat de rien entreprendre , ce qui a fait dire à nos Poëtes, que le Roy estoit un Heros de toutes les Saisons. Sur quoy on doit remarquer , pour bien concevoir le sens de cette Devise , que Montmesian fut

conquis le 21. de Decembre
dernier, jour auquel le Soleil
entre dans le Solstice d'hiver.

On voyoit dans la troisieme
face une autre Devise, qui a-
voit de mesme pour corps le
Soleil dans l'Equinoxe, & ces
paroles pour ame,

Æqualis fulget ubique.

C'est à dire, que comme le So-
leil partage également sa lu-
miere à tous les Climats au
temps de son Equinoxe, de
mesme le Roy brille par tout
d'une égale gloire, ce qui est
justifié par Mons en Flandre
& Nice en Piémont, deux im-
portantes Places emportées,
presqu'en mesme jour vers l'E-
quinoxe du Printemps dernier.

La quatrieme face estoit
enrichie d'une Devise dont
l'invention a paru singuliere

aux Connoisseurs. Elle avoit ainsi que les deux premières, le Soleil pour corps environné des Planetes, qui luy tiennent lieu de Satellites, & qui luy doivent toute leur lumiere, tandis qu'il éclipse la Lune au temps de son opposition. L'aine de cette Devise estoit, *Cominus illustrat, eminus obscurat.*

Voilà au juste le plan de l'Europe, dans la situation où elle se trouve aujourd'huy par une sanglante guerre, qui a fait ressentir ses fureurs à tous les Etats liguez contre la France. Le Soleil dans cette Devise represente Louis le Grand, autant élevé au dessus des autres Princes du monde, que ces Princes le sont au dessus de leurs Sujets. Ces Satellites qui ne

s'éloignent jamais du Soleil ,
& qui en reçoivent toute leur
lumiere, nous figurent les
Sujets du Roy , qui tirent tout
leur bonheur de ce grand
Prince , par l'attachement in-
violable qu'ils ont à sa per-
sonne sacrée. La Lune par son
opposition au Soleil signifie
l'inconstante Europe, qui a osé
opposer son corps sombre &
opaque à l'éclatante gloire dont
brille Louïs le Grand sur le
premier Trône de l'Univers .
Tout le monde sçait que la
Lune n'est jamais éclipsée que
dans son opposition avec le
Soleil, & qu'en tout autre temps
elle en reçoit la lumiere ; mais
tout le monde sçait encore
mieux que l'Europe s'est
toujours veüe dans l'abondance
& dans l'éclat , tandis qu'elle a

scet ménager la bienveillance du Roy , & qu'au contraire elle ne s'est pas si tost opposée à sa gloire qu'elle a souffert cette effroyable éclipse où nous la voyons maintenant plongée, au lieu que la France , toujours dévouée à son incomparable prince , se voit dans un estat parfait de félicité.

L'invention de ces Devises , aussi bien que de l'Inscription qui occupoit le frontispice du Feu d'artifice , est due à Mr Crochat , Docteur en Theologie , & Curé de Montrevel , qu'on a vû pendant quatre ans Professeur de Mathematiques à Paris. Il s'y distingua particulièrement par cette celebre dispute qu'il eut avec les Partisans de l'Astrologie Judiciaire dont plusieurs de mes Lettres ont

parlé. Il la commença par un défy qu'il fit à tous les Astrologues de l'Europe , & il la finit par une Piece qui ferma pour toujours la bouche au seul Écrivain qui entra en lice contre luy. Ce n'est pas d'aujourd'huy que cet Auteur s'occupe à publier la gloire du Roy. Un juste volume auroit peine à renfermer tous les Panegyriques qu'il a prononcez sur ce sujet. Il ne manqua pas le jour de cette réjouissance d'en faire un nouveau qui eut beaucoup de succès. Je ne vous diray rien de la justesse avec laquelle il parla des grandeurs de ce Monarque. On imprime ce Discours , & vous en pourrez juger bien-tost par vous-mesme. La Feste se termina par le Feu d'artifice par les ac-

clamations du peuple , par plusieurs décharges de la Mousqueterie , & par un régale où la Santé de Sa Majesté fut beuë avec beaucoup de respect.

Le 15. du mois passé, Mr de Martangis , Ambassadeur Extraordinaire de France en Danemarck, ayant reçu la nouvelle de la prise de la même place , fit chanter le *Te Deum* dans sa Chapelle , en action de graces à Dieu, & donna un magnifique repas à tous les Seigneurs , Ministres , & Dames de cette Cour. Ce regale fut suivy du Bal , & d'une grande Illumination. Mr de Martangis a toujours soutenu son caractère d'Ambassadeur par une belle dépense.

Le Pere Louis de Verdun,

Religieux de l'Observance de Saint François , & Commissaire general de la Terre Sainte , presenta au Roy le 6. de ce mois , un Poëme Chrestien sur la restitution de Saints Lieux. Je vous parlay amplement il y a près de deux ans , de cette restitution , & de toutes les circonstances glorieuses pour Sa Majeste qui l'accompagnerent , ainsi que des réjouïssances qui furent faites en ce temps-là au grand Convent des Cordeliers de Paris , ces Peres ayant marqué tout le zele imaginable pour la gloire de nostre auguste Monarque , à qui ils sont si redevables , & sur tout le Pere Verdun, Commissaire General de la Terre Sainte. Comme ce Poëme n'est pas fort long , & qu'il roule sur des matieres qui

ne peuvent que vous estre fort agreables , je ne doute point que vous ne le lisiez avec plaisir. Il est de Mr l'Abbé de Maumenet , qui a remporté le prix de Poësie dans la pluspart des Academies de France.



LA RÈSTITUTION

D E S

S A I N T S L I E U X .

Poëme heroïque.

CEnt Monarques jaloux du bonheur de la France ,
 Sefforcent vainement d'abbaïsser sa puissance.
 Sous le plus grand des Rois, à l'abry
 de leurs coups ,

Elle rit des projets, qu'a formez
leur courroux.

Sans troubler son repos, le demon de
la guerre,

Dans les champs ennemis fait gron-
der son tonnerre,

Et tout ce que Bellone a de triste &
d'affreux,

LOUIS sçait l'écarter de son Empire
heureux.

Mais ce n'est point assez que ses
vertus guerrieres,

Les armes à la main protegent nos
frontieres;

Son zele, qui soutient ses fidelles Su-
jets,

Luy presente aujourd'huy de plus ai-
gnes objets.

Le culte des Autels, les droits à
diadème,

Dont l'erreur veut souiller la Maje-
sté suprême;

Plus que nos interets ont excité
Louis,

20 M E R C U R E

*D'exercer sa valeur par des faits
inouis.*

*Il sçait, ce Roy Chrestien, que les
grandeurs humaines,*

*Sans l'appuy du Seigneur, sont fra-
giles & vaines,*

*Et qu'il n'est point icy de lauriers
immortels,*

*Que ceux qu'un Roy moissonne aux
pieds de nos Autels.*

*De ces beaux sentimens son ame pe-
netrée*

*Combat seule aujourd'huy l'Europe
conjurée,*

*Et voit le Ciel propice à l'Empire
des Lis,*

*Favoriser des droits sur les siens éta-
blis.*

*Mais tandis qu'au Couchant sa
valeur animée*

*Défend les interests de l'Eglise op-
primée,*

*Jusque dans l'Orient il cherche à se-
gnaler*

*Ce Zele dont pour Dieu son cœur se
sent brûler*

*De ces Lieux, où Jesus daigna mourir
& naître,*

*Sa pieté le rend & l'arbitre & le
maître ,*

*Et les Chrétiens en foule à l'abry de
son Nom ,*

*Viennent baiser les murs de la sainte
Sion.*

*Là , sans armer son bras, ses vertus
pacifiques*

*Bannissent pour jamais d'insolens
Schismatiques ,*

*Qui du Dieu d'Israël osant braver
la loy,*

*Ont usurpé des biens conquis par Go-
de-froy.*

*Ennemis des Autels que la France
protege ,*

*Où n'ont-ils point porté leur fureur
sacrilege,*

En 1099. De lignages d'Outre-mer cha.

22 MERCURE

*Lors que par leur secours des Tyrans
* odieux ,*

*Oserent envahir l'Empire des Saints
Lieux ?*

A cent affronts divers l'Eglise abandonnée ,

Fit la Cité de Dieu tristement profanée.

Bethléem regretta ses Temples démolis ,

*Des sacrés ornemens on arracha nos
Lis ,*

*Et ces dons précieux , dont nos plus
grands Monarques*

*Avoient d'un zèle ardent donné d'il-
lustres marques ,*

*Ces lampes qui brilloient dans ces
auguste lieu ,*

*Cesserent de servir au culte du vray
Dieu.*

*Ce Bois même , où vaincu par sa
bonté féconde ,*

** les Sarrazins.*

Jesus en expirant rendit la vie au
monde ,

La Croix, ce digne objet du respect
des humains ,

Vit sur elle imprimer la fureur de
leurs mains ,

Lors qu'à grands coups de feuët leur
aveugle manie

Tentace qu'ils n'ont pû sur l'Auteur
de la vie.

Mais que ces insenséx par de telles
horreurs ,

Couterent aux mortels & de sang &
de pleurs !

Par la main de nos Rois justement
portegée ,

Adorable Sion , tu dois estre van-
gée !

Voy pour te secourir combien d'hom-
mes arméx

A l'envy dans tes champs accourent
animéx

*Enflammé par ^a Bernard , un de nos
fameux^b Princes*

*Quitte avec cent Héros le sein de
nos Provinces ,*

*Et ^c Conrad imitant leur genereux
dessein ,*

*Aux forces du François joint celles
du Germain.*

*La distance des lieux, le danger & la
peine*

*Ne sçauroient arrester l'ardeur qui
les entraine ,*

*Et bientôt l'Orient alloit estre sou-
mis ,*

*S'ils avoient sceu dompter de secrets
Ennemis ;*

*Si d'un perfide ^a Grec qui méditoit
leur perte ,*

*L'horrible trahison eust esté décon-
verte.*

^a S Bernard.

^b Louis vii.

^c L'Empereur Conrad.

^d L'Empereur Manuel.

Luy seul jaloux de voir leur terrible
armement,
Parmy d'affreux deserts l'engage a-
droitement,
Et là de ces guerriers vaincus par la
famine,
L'Infidelle a sans peine achevé la
ruine.
Cependant un succès si contraire à
ses vœux.
Sion, de ses Enfans n'éteignit pas
les feux,
Et^b Philippe, &^c Richard touchez
de ses disgraces,
A travers cent écueils ont marché
sur leurs traces
Et ces deux vaillans Rois en la fleur
de leurs ans,
Consacrèrent leurs noms par cent
faits éclatans.
Alors, loin d'abolir le culte de l'E-
glise,

^b Philippe Auguste.

^c Richard Cœur de Lion.

Feu. 1692.

B

L'Angleterre à ses loix, à ses Prin-
ces soumise ,

Des droits les plus sacréz qu'elle
brave aujourd'huy ,

Se montra tout ensemble & l'azile,
& l'appuy.

Mais quel demon , jaloux d'une fi
sainte guerre ,

En détourna soudain la France &
l'Angleterre ,

Tandis qu'un des * Césars devançoit
nos Guerriers ,

Accourut dans les champs se couvrir
de Lauriers ?

Que ne soumit-il point au gré de
son courage !

Le * Grec voulut en vain disputer
le passage ,

Frideric le força de céder à ses loix,

* Frideric I.

‡ L'Empereur Isaac l'Ange.

Et Saladin luy même enflé de ses exploits ,

N'auroit pû résister à l'effort de ses armes ,

Si sa mort , du Tyran n'eust calmé les alarmes ,

Et si , comme Alexandre * en tous lieux redouté ,

Le Cydnus en son sein ne l'avoit arresté.

D'un Esté trop brulant il crut par cette eau vive ,

En se baignant dompter la chaleur excessive ;

Mais hélas ! dans cette onde il trouva le trépas ,

Qu'il évita cent fois dans l'ardour des combats.

C'est à vous d'achever cette noble entreprise ,

Princes , de qui la foy depuis longtemps promise ,

* Alexandre le Grand court risque de sa vie pour s'être baigné dans ce fleuve.

*Ne diffère que trop ce voyage sacré ,
Que vous avez tous deux publique-
ment juré.*

*Dans sa captivité, Sion infortunée,
En perdant Frideric , se voit aban-
donnée ;*

*Sans tarder plus long. temps volez à
son secours ,*

*Pour l'affranchir des fers, consacrez
vos beaux jours ,*

*Et sans vous déchirer par des guer-
res cruelles ,*

*S'il faut à vos Vertus des palmes
immortelles ,*

*allumez pour Dieu seul un si juste
courage ,*

*L'ennemy des Chrétiens est plus di-
gne de vous ,*

*Ils partent , & bien tost leur effro-
yable Armée*

*Est arboré la Croix dans toute l'I-
dumée ,*

Si la division fatale à tant d'Etat s

N'eust trop tost rappelé ces deux
grands Potentais.

Leurs esprits differens , & leurs a-
mours contraires ,

Confondirent alors leurs projets mi-
litaires.

L'ennemy plus superbe au bruit de
leur départ ,

Vendit cher aux Chrétiens son plus
fameux Rampart ,

Et par mille travaux Ptolemaïs
soumise ,

Fut le prix , & la fin d'une longue
entreprise.

Que ne souffris-tu point , Sion ,
quand de tes champs ,

La discorde eut banny deux Rivaux
si puissans ?

Malgré les vains efforts que fit la
Germanie ,

Elle ne put jamais vaincre la tyran-
nie ,

N'y par le bras vangeur de ses Prin-
ces unis ,

*Reparer en trente ans la perte que
tu fis.*

*Il est temps qu'un seul Roy , * qu'à
veu naître la France ,*

*Ainsi que ses Ayeux , s'arme pour
sa défense.*

*Ses forces , sa valeur , & son zèle
épuré ,*

*Promettent aux Chrétiens un triom-
phe assuré.*

*Il s'avance ; & déjà sur ses pas la
victoire*

*Couronne ses projets de bonheur &
de gloire.*

*Jusqu'au fond de ses eaux le Nil é-
pouvanté ,*

*Voit au premier combat le Sarrasin
dompté ,*

*Et de ses champs féconds la plus su-
perbe * Ville .*

*N'oppose à la valeur , qu'un obsta-
cle inutile.*

* Saint Louïs ,

* Damiette.

Mais qu'apperçois-je ô Ciel quel
étrange revers :

Leûis aimé de Dieu ; loin de briser
ses fers ,

Malheureuse Sion , pour fruis de
tant de peines ,

Est * luy même tombé dans de bar-
bares chaînes ,

Où le Ciel éprouvant sa constance ,
Et sa foy ,

Fit par l'adversité , d'un grand
Prince , un saint Roy.

Juste dans ses desseins , dont l'hu-
maine foiblesse ,

Ne doit jamais blâmer l'ordre , Et
la sagesse ,

Dieu , peut estre , exerçant ce Roy
plein de vertus ,

Ruinissant les excès des Chrétiens
corrompus ,

Dont * le zèle apparent , la piété
fardée ,

* Joinville

* Saint Bernard. de Consid. liv. 2. chap. 11.

N'offroient aux yeux mortels qu'une
trompeuse idée ,

Tandis qu'abandonnez à de sales
ardeurs ,

Ils recouroient à Dieu , qu'ils chaf-
soient de leurs cœurs.

Louis , dont la vertu magnanime
& solide

Est de tous ses desseins l'objet , l'a-
me & le guide ,

Ne sçait point dementir la noble fer-
meté.

Qui le suit dans la pompe , & dans
l'adversité ,

Toujours prompt à benir l'Auteur de
la Nature ,

Il compte pour des biens tous les
maux qu'il endure ,

Et sçait qu'un vrai Chrétien perse-
cuté , souffrant ,

Suit l'exemple d'un Dieu sur la
Croix expirant.

C'est en vain qu'à ses yeux , des Ty-
rans pleins d'audace ,

*Le poignard à la main, insultent sa
disgrace.*

*Sa vertu jusqu'au fond du plus bar-
bare cœur ,*

*Va changer en respect la haine &
la fureur.*

*Ces inhumains charmez de sa con-
stance extrême ,*

*A ce noble Captif offrent le Diadè-
me.*

*Mais l'honneur de regner dans ces
lointains climats ,*

*Doit céder aux besoins de ses pro-
pres Etats.*

*Il revient y calmer le trouble , & les
alarmes ;*

*Et quand il peut goûter un repos
plein de charmes ,*

*A vanger ses mépris plus ardent
que jamais ,*

*Sion , il vole encore à de nouveaux
projets ,*

*Et veut dans une vie exempte de
mollesse .*

34 MERCURE

Jusqu'àu dernier soupir contonner
la sagesse.

Mais Dieu, content des maux qu'il
a souffertes pour toy,

Dans le sein d'Abraham va placer
ce grand Roy.

Presq. de forcer Tunis, sa vigueur
abbatue.

Cede à l'air corrompu qui l'infeste,
& le tue,

Il meurt, & son espoir expirant
avec luy,

Parmy de fiers Tyrans, te laisse sans
appuy.

Combien de fois, hélas ! sous leur
joug asservie,

Plaignis-tu vainement ta liberté
ravie,

Sans qu'aucun Potentat touché de
tes malheurs,

S'efforçât d'arrêter le torrent de tes
pleurs ?

Quatre siècles entiers, témoins de
tes miseres.

N'ont point eu reflourir cette ar-
deur de nos Peres ,

Jusqu'à ce jour heureux , où ton
éclat perdu .

Renait sous un Héros du Saint Roy
descendu .

Héritier de son nom , ainsi que de
son zèle ,

Il consacre ses foins à ta gloire im-
mortelle ,

Et ce que Charlemagne intrepide ,
Et pieux ,

Fit par le seul éclat de son nom glo-
rieux ,

Louis , dont l'Ottoman revere la
puissance ,

Le fait sans employer sa force , Et sa
vaillance .

Sans voir tomber des murs sous l'ef-
fort de son bras ,

Le Prince , ménager du sang de
ses Soldats ,

Préfère les Labriers , que son Zèle
moissonne ,

A ceux , dont la valeur dans nos
Champs le couronne.

Certes , s'il faut vanter un triom-
phe éclatant ;

Qu'au prix du sang humain achete
un Combatant ,

Confessons qu'à nos yeux ce qu'il
offre de charmes ,

A mille infortunez fait répandre
des larmes.

Mais ce triomphe heureux , que
l'estime & l'amour

Luy dressent aux climats, où se leve
le jour ,

Sans répandre de sang , ny forcer
de murailles ,

Illustre mieux son nom , que n'ont
fait cent batailles ,

Où le Vaincu cedant à l'effort du
Vainqueur ,

Ne soumet que son bras , & refuse
son cœur.

Un Roy qui sur ses pas voit marcher
la justice.

N'aime que la vapeur d'un libre
sacrifice ,

Et sans estre contraint n'arme point
son courroux.

Tel on verroit LOUIS , peuple
ingrat & jaloux ,

Germain , par ses bontez attirer
vôtre hommage ,

Si par mille attentats éveillant son
courage ,

Vous ne l'aviez forcé vous mêmes
de s'armer ,

Pour punir les complots que vous
osiez tramer.

A quel excès d'horreur vôtre effroya-
ble Ligne

N'a-t-elle point porté la malice , &
la brigue ,

Lors qu'au mépris du sang , de l'E-
glise & des Lois ,

Vous appuyez l'erreur , & détrônez
les Rois ?

C'est assez insulter le Ciel & la Na-
ture.

*Rompéz l'injuste nœud d'une Ligne
parjure ,*

*Et n'autorisez pas vos rebelles sujets
A former contre vous de semblables
projets.*

*Pour vous , qui connoissiez ce Prin-
ce magnanime ,
Rendez à ses Vertus un tribut legi-
time ,*

*Superbes Ottomans , accordez votre
appuy ,*

*Aux Saints Lieux , qu'à nos vœux
vous rendez aujourd'huy ,*

*Et laissez y regner sans desordre &
sans guerre ,*

*Le culte qu'on y doit au Sauveur de
la Terre ?*

*Rien ne plaist davantage au plus
Chrétien des Rois ,*

*Que d'y voir triompher l'étendard
de la Croix ,*

*Et d'y servir un Dieu , dont la gloi-
re suprême »*

*Est plus chere à ses yeux , que n'est
son Diadème ,*

*Mais si perdant un jour ces respects
inouis ,*

*Qu'ont fait naître en vos cœurs les
Vertus de Louis ,*

*De son zele Chrétien vous détrui-
sez l'ouvrage .*

*Fiers Ottomans , craignez l'effet de
son courage .*

*Ce Prince redoutable autant qu'il
est aimé ,*

*S'ouvrira le chemin que vous aurez
[fermé ,*

*Et par ses dignes Fils formez sur
ses exemples ,*

*Soutenant après luy les honneurs de
nos Temples ,*

*Il ne verra jamais braver impuné-
ment .*

*La foy , que ses Neveux garderont
constamment .*

On a fait le mois passé à Strasbourg ce qui s'y pratique tous les ans, c'est à dire qu'on y a élu un Consul, à qui l'on donne le nom d'Ammeister. C'est luy qui avec les Echevins élit dix Gentilhommes de la Ville pour estre Senateurs, & tous ensemble forment le Senat. On luy fait prêter le serment le Mardy d'après les Rois. On dresse pour cela un Echafaut devant l'Eglise Cathedrale. Tout le Magistrat y monte, & les vingt Tribus du Peuple sont au pied dans la Place. Ce Magistrat est composé de quatre Conseils; de celuy des treize, qui traite des Confederations & des affaires militaires; celuy des quinze, qui a pouvoir d'exhorter le Consul à son devoir, des vingt & un, & de ce qu'on

appelle le Senat , qui outre les dix Gentilshommes dont je viens de vous parler, est encore composé d'autant de Citoyens qu'il y a de Tribus, c'est à dire de vingt. Tous ces venerables Citoyens estant montez sur l'Echafaut , avec les Officiers de la Chancellerie , & les Greffiers de plusieurs Tribus, deux Bedeaux ou Valets de Ville, crient au Peuple qu'il va entendre la lecture des Reglemens que la Ville a faits. Un Greffier les lit ensuite dans une longue Pancarte. L'Ammeister qui sort de Charge fait prester le serment à celuy qui est élu, & celuy-cy le reçoit de tous les autres qui sont sur l'Echaffaut. La forme de ce serment est de lever la main droite , & d'étendre les deux premiers doigts. Vous re-

marquerez que l'Office d'Aim-
meister ou de Consul est annuel
& qu'aucun Gentilhomme ne
sçauroit le posséder. Celuy des
Echevins est de deux ans. Après
cela , le premier Starmeister
(c'est ainsi que l'on appelle les
Nobles qui font partie du Se-
nat) vient se mettre sous le
Dais , & demande aux vingt
Tribus assemblées , si elles ne
veulent pas prêter le ferment
de fidelité au Roy & au Ma-
gistrat, en conformité de celuy
que le Magistrat a prêté à Sa
Majesté ; & si elles ne promet-
tent pas d'exécuter les Regle-
mens qui leur viennent d'être
lus. Toutes répondent qu'ouï ,
ôtant leur chapeau, & étendant
les deux premiers doigts de la
main droite. Les sermens se
renouvellent toutes les années ,

mais ce qui s'est fait celle-cy ,
& qui ne l'avoit point esté de-
puis 1529. c'est que le lende-
main tous les Magistrats Ca-
tholiques qui commencent
à estre en assez bon nombre ,
allèrent à la Cathedrale en
Corps, & assisterent à une Messe
du S. Esprit , pour demander à
Dieu la grace de biē s'acquitter
des fonctions de leurs Charges.
Cette Messe fut fondée en 1513
par les Magistrats de Stras-
bourg. Suivant les termes de
cette fondation, la Ville devoit
faire plusieurs aumônes, & il y
avoit mesme une amende con-
tre ceux du Magistrat qui ne
s'y troveroient point, à moins
qu'ils n'en fussent empêchez
par maladie. Cette dernière
ceremonie du rétablissement
de cette Messe du S. Esprit se

fit dans le dernier mois avec éclat , au grand honneur de Sa Majesté , & à la confusion des Heretiques. C'est une chose singuliere que le Magistrat de Strasbourg fasse une fondation en 1513. digne de la pieté des plus zelez Catholiques, & que seize années après , sçavoir en 1529, ces mêmes Magistrats, les Tribus de la mesme Ville passent à une extrémité entièrement opposée , en suspendant l'exercice de la Messe , jusqu'à ce qu'on ait pû leur faire connoître que c'est un culte agreable à Dieu. Deux Actes si près l'un de l'autre , & si contraires , marquent bien l'aveuglement de l'esprit de l'homme , lors qu'il s'abandonne au déreglement. Vous ne ferez pas fâché d'ap-

prendre les circonstances de l'Acte fait en 1529. Ce furent les vingt Tribus qui le passerent, c'est à dire les quinze Notables de chaque Tribu, qu'on nomme Echevins, qui tous assemblez font le Conseil des trois cens. Mais afin que vous ne preniez pas ce Conseil pour celuy des Sages, il est à propos de vous dire que ces 20. Tribus sont toutes composées d'Artisans. Les Bate-liers, par exemple, font la première Tribu, les Cabaretiers les Cordonniers, & ainsi chaque Art mécanique compose la sienne. Voilà la vénérable Assemblée qui en 1529. suspendit l'exercice de la Messe. Le rétablissement de celle du S. Esprit se seroit fait avec plus

d'éclat, si toutes les Tribus re-
 venuës à leur bon sens avoient
 assisté à la Cathedrale, & suivy
 l'exemple de Mr Oprecht,
 homme d'autant d'érudition
 que de pieté, & dont la con-
 version est des plus sinceres. Il
 y a quelques années qu'il fit
 abjuration entre les mains de
 Mr l' Eveque de Meaux. De-
 puis ce temps-là, le Roy luy a
 donné la Charge de Preteur
 Royal. Autrefois il y avoit à
 Strasbourg un Preteur Impe-
 rial, dont la Charge avoit esté
 donnée en fief aux Eveques
 de la Ville qui l'y faisoient
 exercer avant l'Herésie. Sa
 Majesté a jugé à propos de
 la remplir d'un homme qui fust
 à Elle, le Preteur assistant au
 nom du Roy à toutes les Assen-
 blées ou Conseils de la Ville.

Je vous envoie un Discours sur la Beauté qui a donné lieu à une Lettre de Mr Cypiere que vous avez veuë dans l'une des miennes. Il y répondoit par cette Lettre, & comme elle a fait souhaiter de voir ce discours, je vous en fais part, en ayant heureusement recouvré une Copie.



LETTRE

*SUR LA BEAUTE' ECRITE
par Mr. Bellet à Mr. Schreuder.*

MONSIEUR,

Je n'aime en moy, ny la qualité d'Auteur, ny celle d'Innovateur. Je n'ay point aussi re-

folu de m'exposer à la Critique, comme font tous ceux qui font paroître des sentimens particuliers. Ainsi je ne consentirois point à vous écrire, si je croyois que ma Lettre deust paroître, je vois tous les jours qu'une chose qui plaît à une personne, déplaît à cent autres; & peut estre que ce que je vous écris seroit desaprouvé d'un grand nombre de gens; car il en est des Beutez qui se trouvent dans les ouvrages de l'esprit, comme des Beutez du corps. L'estime qu'on fait d'elles dépend du goust des personnes qui les regardent, & pour entrer en matiere, ce différent goust, que sera-ce? Une différente imagination, un différent temperament du cerveau, la grossiereté ou la delicate

catresse des fibres , un ply , une habitude , une opinion , & peut estre la mode nouvelle. C'est là une heresie en amour, dira-t-on mais vous trouverez que c'est une verité, vous , dis-je , qui avez assez voyagé pour connoître le different genie des Peuples. Vous sçavez aussi qu'en Europe & en Perse les beaux Nez sont aquilins, qu'au Japon & dans la Chine ils sont large , & qu'en Afrique ils sont gros. Vous sçavez que dans Borneo , dans Achem , & à Siam les belles dents sont noires ; * que dans les Celebes ellès sont dorées ; qu'en Ethiopie elles sont jaunes. Mais souvenez-vous de m'avoir dit que les Belles de Venise se lavoient les cheveux de lessive pour les faire

* Tavernier.

Feurier 1692.

C

rouffir. Cependant vous voyez que la France s'est tellement déclarée contre cette rouffeur, que si le Roy David se presentoit aujourd'huy à Versailles avec ses cheveux roux, comme il est dans vostre tableau, il ne seroit pas seulement reçu Soldat aux Gardes. Et que direz-vous de ces femmes de la Terre de Jessô, * qui n'employent tout leur temps qu'à preparer les repas de leurs maris, & à se peindre de bleu les levres & les sourcils, pour plaire aux plus vilains hommes du monde ? Une Belle de Mycone * ne vous plairoit pas avec sa façon d'hâbit quand elle ne seroit pas plus cruelle que les Belles de Scio ; vous me l'avez avoué. Enfin, toute

* Chardin.

* Vveler.

l'Europe n'aimera pas une Beauté Negre ; & toute la Nigretie méprisera une Belle Circassienne. Mais sans sortir de nostre pays, dites-moy, je vous prie, si les Blondes l'emportent toujours sur les Brunnes, & si vous aimeriez autant les yeux louches que faisoit Mr Descartes. Ce qui est merveilleux, il y a mesme des défauts qui siéent si bien à quelques personnes, que Mr de Montmorency n'eust jamais esté si agréable s'il n'eust esté louché ; ny l'Empereur Claude, s'il n'eust esté boiteux, tant il est vray qu'il n'y a de Beauté que dans l'opinion & l'imagination des hommes.

Aprés cela, ne me dites point qu'il y auroit des Beutez réelles, quand il n'y auroit ny yeux

ny cerveaux : car si cela estoit , elles devroient paroistre telles à tous les hommes, cōme l'or leur paroît or, & elles devroient ravir aussi tost l'esprit & le cœur. Cependant il y a bien des gens qui sont en repos de ce costé-là, quoy qu'ils n'ayent point travaillé pour s'y mettre. Il se trouve seulement qu'ils n'ont pas les fibres de leurs yeux, qui reçoivent les impressions des objets, disposées d'une maniere à ne faire qu'un doux tremblement qui se communiquant jusqu'au cerveau, peut exciter du plaisir dans l'ame: & s'il n'y a jamais eu de laides amours, c'est parce que d'autres ont les fibres de la retine proportionnées justement aux impressions qu'elles reçoivent de ces objets qui leur paroissent

beaux : car-j'appelle Beau ce qui plaist aux yeux , comme j'appelle Bon ce qui plaist à la langue. Un bon Phisicien m'accordera cela infailliblement , puis que les impressions des objets se faisant dans tous les organes de la mesme maniere , c'est à dire , par le mouvement des fibres qui se communique jusqu'au cerveau , on doit apporter pour la raison du different plaisir que nous recevons par les yeux , la même, que pour celui que nous recevons par les autres sens ; puis que même , à proprement parler , il n'y a qu'un sens.

Ne me dites donc plus que j'aimerois Eve , si elle revenoit à l'âge de vingt ans , avec cette Beauté que les propres doigts de Dieu luy avoient formée.

Que sçay-je si elle me plairoit ,
elle qui n'avoit esté faite que
pour plaire au premier homme ?
Je l'honorerois comme ma
grand' Mere, toute jeune qu'elle
seroit , & si je n'estois pas son
amant, j'en croirois point faire
tort à la science de Dieu , qui
peut-estre n'a pas voulu la faire
Belle à mes yeux. Je ne sçay si
vous l'aimeriez , vous qui dites
que vous aimeriez la Sybille
Cumée toute ridée & toute *
barbuë qu'elle fust. Pour celle-
cy, je crois que vous la place-
riez dans vostre Cabinet , non
pas comme la plus belle de vos
Antiques , mais comme la plus
vieille ; & je doute si elle au-
roit pour vostre cœur le prix de
l'Antiquité , & les graces de la
nouveaueté.

* M. Petit, des Sybilles.

Mais pour revenir , n'est-il pas vray qu'il y a des couleurs , des odeurs , des sons , des fruits que l'on aime plus les uns que les autres ? Et qu'est-ce que la Beauté dans vostre opinion même , que certaines couleurs & certaines figures ensemble ? Vous sçavez que nous voyons la figure des corps par celle qu'imprime sur la retine la colonne de lumiere qui part de l'objet , & que nous appercevons la diversité des couleurs par les différentes lignes que font de petits rayons dans le corps de cette colonne figurée. Il n'est pas besoin pour un homme qui entend aussi bien l'Optique que vous , d'entrer dans un plus profond détail , & il ne faut que vous rappeler les idées pour vous faire avouër que les plus

beaux objets ne sont visibles que par leurs couleurs & leurs figures. Or soit que les couleurs soient réelles ou apparentes, il est toujours certain qu'il n'entre dans nos yeux que de la lumière & que le plaisir que nous y sentons, n'est causé que par le chatouillement des fibres de la rétine. Que si nous les avions assez délicates pour estre émues avec violence par un tel rayon de lumière, qui ne produiroit sur d'autres qu'un mouvement fort doux, sentirions-nous du plaisir à la vue de ces objets ? Non sans doute, puis que c'est la raison pourquoy les Beutez blanches ne plaisent point aux Negres.

Croyez-vous aussi qu'une belle Ethiopienne trouvast beaucoup de Galans à la Cour, où le

goust est si delicat ? Pour moy je ne le crois pas , parce que le noir de cette femme ne réfléchiroit point assez de lumiere , ou le peu qu'il en envoyeroit feroit trop foible pour produire un mouvemēt sensible & agreable. C'est pourquoy je ne puis pas bien croire ce que les Ethiopiens disent , qu'une Reine de leurs pays estant venuë à Jerusalem pour voir Salomon , elle ait esté la Maistresse de ce Prince , au préjudice d'un grand nombre de Dames , & qu'elle en ait eu un Fils nommé Menilech dont la Famille remonta sur le Trône d'Abyssinie en 1300. ayant esté dépossédée par les Zagées 340. ans auparavant.

Nos gens du Nord ont les

✱ Hist. d'Ethiop. de Ludolph.

fibres trop grossieres à cause de l'humidité qui s'y attache , pour estre ébranlées à la veüe des Beautez si noires avec ce doux mouvement qui donne du plaisir, & cet Ambassadeur de Maroc , qui menoit dix-huit femmes à sa suite , ne devoit point craindre que les Parisiens luy en enlevassent quelqu'une. Sçavez-vous ce que répondit cette Excellence Noire à une Dame Françoisse qui luy demandoit s'il n'avoit point assez d'une femme ? Une comme vous me suffiroit , luy dit-il ; mais c'estoit plustost un tour d'esprit , une galanterie , une complaisance , que son propre goust ; car si cet Ambassadeur sentoit du panchant pour les belles Françoises , en verité son Maître pourroit bien en sentir au-

tant. Cependant voyons nous que ce Prince achete des femmes blanches , qu'il aime quelque Esclave Européenne , ou enfin que d'autres Rois ses voisins le fassent ?

C'est parce que la grande chaleur consumant l'humidité qui pourroit grossir les fibres de leur cerveau , il les ont trop déliées , trop délicates & trop seches pour n'estre pas émuës & tenduës plus qu'il ne faut par le mouvement que fait cette grande lumiere réfléchië par les objets blancs ; & cette même delicateffe qui rend les fibres si susceptibles de mouvement fait que le peu de rayons qui partent des Objets noirs, est assez fort pour chatouïller doucement les organes , & donner du plaisir & de l'amour ; de for-

te qu'il n'y a point lieu de douter que l'Afrique n'ait ses Beaux, ses Amans, & peut-estre ses Poëtes & ses Romans.

Pour moy je crois que toutes les Belles sont laides aux yeux de quelques-uns, & que toutes les Laides trouvent des Adorateurs sinceres ; & je doute si Esope * a toujours trouvé des Euphrosines, & s'il n'a jamais conté autre chose que des Fables. Pour gâter une beauté, il ne faut qu'une partie qui réfléchisse la lumière d'une manière à tracer dans l'imagination une image ou des lignes qui ne donneront point de plaisir à faute de certaines dispositions. La superficie du cuir peut produire quelque mouvement dans un rayon qui gâtera tout, &

* Fables d'Esope. Comedie.

voilà d'où vient que des personnes qui n'ont rien d'irregulier ne plaisent pourtant pas. Mais si ce rayon est rencontré par quelqu'autre qui en puisse augmenter, ou retarder, changer le mouvement & la détermination, tout s'accommode, & si peu qu'y contribué le temperament du cerveau, voilà du plaisir, & voilà la beauté. C'est aussi d'où vient que certaines personnes dans lesquelles on ne voit ny la juste proportion des parties, ny cette délicatesse des traits ne laissent pas de plaire, parce qu'il ne faut que de la douceur dans les yeux, ou de l'éclat dans le teint pour raccommoder tout ce que les autres parties ont de rude. Je veux dire que quelquefois, ce qui se trouve d'agréable dans certai-

nes parties l'emporte sur ce qu'il y de desagreable ailleurs. Je veux dire enfin que le mouvement réglé & proportionné des rayons envoyez par certaines parties l'emporte sur le peu d'ordre qui se trouve dans les rayons envoyez par d'autres, comme un tourbillon en oblige un autre à suivre sa détermination.

Une expérience vous fera comprendre tout ce que peuvent faire des rayons de lumière qui se rencontrent. Les couleurs bleus & jaunes mêlées ensemble font le verd, parce que la détermination & la force des rayons qui partent du corps jaune estant changée & rallentie par la rencontre des rayons qui partent du corps bleu, (lesquels souffrent aussi quelque change-

GALANT. 63

ment) ces deux sortes de rayons ne peuvēt avoir qu'une nouvelle determination des globules , que des nouveaux mouvemens differens des premiers , & ainsi ne faire qu'une nouvelle couleur , que nous appellons verte.

Ces personnes-là peuvent donc estre appellées Belles, lors qu'en les voyant on les trouve agreables, & que l'on ressent du plaisir ; mais comme le plaisir dépend du temperamment de nos fibres, si elles sont trop seches ou trop humides, trop delicates ou trop grossieres, ces personnes ne plaisent plus. Je sçay que l'amour couvre beaucoup de défauts, & que les Amans trouvent des agreemens qui ne furent jamais.

*Quel che i'huomo vede, amor
li fa invisibi'*

*E l'invisible se veder n-
more. Ariost. nel Orland. Si. 59.*

mais cela mesme montre qu'il y a plus de passion que de realité.

Quoy, me direz vous, Lucrece n'a esté chaste, que parce qu'elle n'avoit pas dans son cerveau une disposition à prendre le mesme plaisir à la veuë de Sextus, qu'elle prenoit à la veuë de quelques autres hommes ? Ouy, Monsieur, c'est là la raison de cette Epithete si glorieuse qu'on luy donne, c'est l'origine de sa gloire, & si je l'ose dire, c'est là sa vertu. croiriez vous que ce n'est que cette disposition & l'amour de ce plaisir que firent qu'Helene se laissa enlever par Paris, & que toute la Grece s'opiniâtra pen-

• Voyez le P. le Moine, & les Pensées diverses de M. Bayle.

dant dix ans à la ruine du florissant Royaume de Priam ? A vostre avis , falloit-il faire tant de bruit pour une Coquette ? Croiriez-vous aussi que la descente des Anglois dans l'Isle de Ré , il y a longtemps , ne fust que la suite d'une intrigue amoureuse d'un Favory , & que la guerre des François dans le Milanez ne fust qu'un effet du desir qu'avoit l'Amiral Bonnivet de revoir la Signora Clericé ? Cependant il n'y a rien de plus vray , à le prendre dans la Phisique & dans les Anecdotes ; & ce n'est pas d'aujourd'hui que nous voyons de grandes guerres estre causées par quelques rayons de lumiere qui ont frapé les yeux d'un General. Au moins nous a-t-on voulu faire croire que la guerre

de Hongrie qui dure encore ,
n'est sortie que de l'amour d'un
Grand Visir pour la Femme
du Pacha de Bude.

Jugez , Monsieur , après cela
de ce qu'est la beauté , si des
couleurs & des figures sont un
bien si solide & si avantageux ,
qu'il merite toute la peine
qu'on prend pour l'acquie-
rir. En verité , si la Beauté
est maistresse de tous ceux qui
l'admirent , elle est sujette à
perdre bien-tost son credit ;
car si elle change en elle-mesme
elle devient souvent le rebut
de ses esclaves , & si ses Sujets
changent seulement de tem-
perament , elle se voit exposée
à leur caprice , & abandonnée
de ceux qui la recherchoient.

Mais enfin , je sçay que l'a-

s Cara Mustapha.

amour & l'ambition gouvernent le monde de concert ; & que ces deux passions sont à l'imagination , ce que la volonté & l'entendement sont à l'ame. Toutes choses iront toujours dans le monde de la même maniere ; & si j'ay dit au commencement que je ne voulois point estre un Innovateur , je declare que je veux estre encore moins un Reformateur. Je suis.

Les passions violentes sont sujettes à des retours extraordinaires , & les agitations les plus fortes se trouvent souvent suivies d'un calme heureux qui dure autant que la vie. Vous le connoistrez par l'aventure dont je vais vous faire part. Un Cavalier que ses belles qualitez distinguoient encore plus que

sa naissance, ayant eu accès chez une jolie Personne, se fit un tel plaisir de la voir, qu'insensiblement ses visites y devinrent assiduës. La Belle les receut avec plaisir, & comme il estoit pour elle un party considerable au de là de tout ce qu'elle pouvoit attendre, elle employa tous ses charmes pour le mettre hors d'estat de luy échaper. Rien ne manquoit aux complaisances flatteuses qu'elle avoit pour luy, & en peu de temps elle vint à bout de se faire aimer éperduëment. Ainsi l'engagement estoit pris avant qu'il eust eu le temps de faire reflexion sur les obstacles qu'il pouvoit y rencontrer. Après qu'il luy eut fait les plus tendres protestations de n'estre jamais qu'à elle, il commença

à defefperer de voir réuffir les projets de fon amour. La Belle avoit peu de bien, & il dependoit d'un Pere fort riche, qui ayant formé un autre deffein, le preffoit depuis longtems de rendre des foins à une Heritiere plus laide que belle, mais qui poffedoit deux Terres d'un revenu fort confiderable. Le Cavalier fe tiroit d'affaires en difant toujours qu'il ne vouloit point fe marier; mais enfin flaté des obligeans témoignages de tendrefle qu'il recevoit de la Belle, qui par toutes fortes de moyens tâchoit tous les jours à rendre fon engagement plus fort, il refolut de n'épargner rien pour venir à bout de fes deffeins. Malgré l'éloignement qu'il ne pouvoit fe cacher que fon Pere auroit

pour ce mariage, il fit agir tous ceux qui avoient le plus de pouvoir sur son esprit, mais leurs remontrances furent inutiles. Il blâma l'imprudence de son Fils qui s'estoit abandonné à la fureur de l'amour; & quelque peinture qu'on luy fist de la violence de sa passion, il la traita de foiblesse, & dit que c'estoit un feu qu'il falloit laisser amortir au temps. Ce mauvais succès mit la Belle dans un chagrin incroyable. Elle aimoit le Cavalier, mais elle s'aimoit encore plus que luy, & l'ambition estant sa passion dominante, elle souffrit avec un regret qu'on ne scauroit exprimer la perte des avantages qui luy estoient assurés si le Cavalier l'eust épousée. il entra sensiblement dans le

déplaisir qu'elle luy en fit paroistre, & le regardant comme une preuve d'amour plutôt que comme l'effet d'une veüe interessée, il resolut de se servir d'un dernier moyen, dont le succès luy parut estre infaillible. Son Pere estoit un homme galant, d'une humeur aisée & agréable. Il avoit toujours aimé les belles Personnes, pour qui il ne pouvoit encore s'empêcher d'avoir de fort grandes complaisances, & le Cavalier se persuada que si on pouvoit luy faire voir sa Maistresse, sans qu'il la connust pour ce qu'elle estoit, sa beauté & ses manieres le préviendroient assez favorablement pour l'obliger à changer de sentimens, & à consentir qu'elle fust sa Belle-fille.

La chose fut ménagée avec tant d'adresse , que la Belle se trouva dans une Maison , où l'on sçavoit qu'il devoit aller. Il la vit , il l'entretint , il luy conta même assez de douceurs ; & lors qu'après qu'elle fut sortie on luy demanda ce qu'il trouvoit en cette jolie Personne , il répondit qu'elle avoit des agrémens qui ne devoient pas la laisser manquer d'Adorateurs. Il demanda à son tour qui elle étoit , & on luy fit croire que c'étoit une Demoiselle de Province venuë à Paris avec sa Mere pour un procès , qui devoit bien-tost estre jugé. Peu de jours après , il la retrouva dans le même lieu , & l'ayant encore entretenuë quelque temps , il luy dit
enfin

enfin qu'il estoit impossible de la voir, sans s'interesser à ce qui pouvoit luy faire plaisir, & que si elle avoit besoin de son credit auprès de ses Juges, il seroit ravy de luy estre bon à quelque chose. La Belle luy témoigna beaucoup de reconnaissance d'une disposition si favorable, & comme elle avoit son but, elle fit valoir tout ce qu'elle avoit de plus engageant pour se mettre bien dans son esprit. Tandis que ces choses se passaient, le Cavalier se vit obligé de faire un Voyage en une Ville celebre, éloignée de Paris d'environ quarante lieues. Un de ses Amis particuliers qui avoit besoin de son secours, l'y attendoit pour une affaire importante qui ne se pouvoit terminer sans luy. Avant que

Feu. 1692.

D

de s'éloigner , il pria ceux à qui il avoit fait part de son secret, de continuer leurs soins pour entretenir son Pere dans les sentimens d'estime qu'il paroïssoit avoir pour la Belle. Son Pere qui la trouvoit fort aimable , la revit encore deux ou trois fois ; mais enfin il découvrit qu'on l'avoit trompé & que celle qu'on faisoit passer pour une Provinciale , estoit la Maîtresse de son Fils. Cependant la Belle avoit fait sur son esprit des impressions si fortes , qu'il garda pour elle les mesmes honnestetez qu'il avoit eües jusques-là. Il luy dit obligeamment que faute de la connoistre il avoit agy en Pere , mais qu'il ne pouvoit luy vouloir de mal de s'estre fait aimer de son Fils ; qu'il

estoit fort naturel de chercher ses avantages, & quelque obstacle qu'il eust paru mettre à ses esperances, il commençoit à sentir qu'il n'auroit jamais la force de se déclarer son ennemy. La Belle luy répondit en des termes si flatteurs, que quand il fallut se separer, il ne la quitta qu'en luy disant qu'elle auroit bien-tost de ses nouvelles. Elle eut une joye sensible de cette assurance, & elle écrivit dès le lendemain au Cavalier le tour heureux que leur affaire prenoit. Il se laissa flater agreablement d'un favorable succès, & attendit avec une extrême impatience quelle suite auroit un si beau commencement. Son Pere ne fut pas long-temps à tenir parole. Trois jours luy suffirent pour

prendre une resolution determinée , & après ce temps il se rendit chez la Belle qu'il pria d'abord de le vouloir écouter sans l'interrompre. Son visage ouvert luy parut d'un bon augure , & quand elle luy eut répondu avec la civilité respectueuse qu'elle luy devoit , en le ragardant comme son Beau-pere , il luy dit en presence de sa Mere , qui l'avoit receu aussi-bien qu'il pouvoit attendre , qu'après s'estre opposé aussi hautement qu'il avoit fait à son mariage avec son Fils , il n'estoit point homme à se démentir ; qu'il avoit pris un engagement pour luy que rien n'estoit capable de rompre , & qu'elle perdrait son temps si elle vouloit le détourner de ce

qu'il avoit resolu sur cet article; mais que pour reparer son injustice, s'il estoit vray qu'il en fist quelqu'une à son égard, il s'offroit à l'épouser en la place de son Fils, avec tous les avantages qu'une personne aussi jeune qu'elle pouvoit attendre d'un homme, qui avoit presque passé toutes ses belles années; qu'il la laisseroit maîtresse des conditions qu'elle voudroit que l'on employast dans le Contrat, & qu'il l'assureroit de toutes les complaisances qui pourroient contribuer à la rendre heureuse. La Belle voulut luy faire entendre combien son Fils auroit lieu de se plaindre d'elle, si elle manquoit de fidélité pour luy; mais

il luy ferma la bouche en luy disant d'un ton absolu, que c'estoit à elle à voir si le party la pouvoit accommoder, puis que toutes les raisons dont on pourroit se servir n'apporteroient aucun changement dans la proposition qu'il luy avoit faite, & qu'afin qu'elle eust le temps de tenir conseil avec sa Mere, il consentoit à n'avoir réponse que le lendemain. Il sortit dans ce moment sans rien dire davantage, si ce n'est qu'il les pria de luy garder le secret, quelque resolution qu'elles pussent prendre. La Belle fut fort chagrine de voir la chose tourner autrement qu'elle n'avoit crû. Cependant comme la tendresse ne l'emportoit pas sur l'ambition, & qu'un établissement

avantageux luy tenoit plus au cœur que l'amour, elle suivit les sentimens de sa Mere, qui luy conseilla d'accepter l'offre qui luy estoit faite. Le Pere du Cavalier paroissoit à peine avoir cinquante ans. Il estoit de bonne humeur, avoit l'esprit agréable, & bien d'autres qu'elle se seroient fait honneur du nom de sa Femme. L'engagement qu'elle avoit avec le Fils luy faisoit sentir quelque remords. La violence de sa passion, dont mille marques luy estoient toujours presentes luy peignoit l'abîme du déplaisir où l'alloit plonger son changement; mais il s'agissoit de sa fortune, & le Pere estant revenu le lendemain, & voulant avoir une réponse précise, tous les détours estoient inuti-

les , il falloit parler ouvertement. Ainsi pressée par son intérêt , qui avoit toujours réglé les mouvemens de son cœur , malgré les reproches qu'elle s'en faisoit au fond de l'ame , elle consentit à l'épouser. Il ne voulut point perdre de temps : La Mere envoya sur l'heure chercher son Notaire , & l'on dressa les articles. Tout ce qu'elle demanda d'avantageux pour sa Fille luy fut accordé , & trois jours après le mariage se fit. Quel coup de foudre pour le Cavalier quand on luy fit part de cette nouvelle ! Il ne put croire les premiers avis qu'on luy en donna , mais enfin les Lettres reiterées , & plus que tout le silence de la Belle , le convinquirent de son infidélité. Il entra contre elle dans

des trāsports de colere proportionnez à l'amour qu'il avoit eu , & sa perfidie luy fut d'autant plus insupportable , que s'il vouloit s'en faire raison , il se trouvoit arrêté par le respect qu'il devoit à son trop heureux Rival. Il ne pouvoit voir son Ennemy sans y rencontrer son Pere , & cette cruelle circonstance contraignant son defespoir , en portoit la violence jusqu'à un excès qui ne peut s'imaginer. Il résolut de ne voir jamais ny l'un ny l'autre , puis que les liens du sang luy défendoient la van-
geance qui l'auroit pû soulager , & le seul party qu'il vit à prendre , fut d'aller en Italie , attendre , ou que le secours du temps le rendist capable de se moderer , ou que la mort de

82 M E R C U R E

son Pere le mist en pouvoir de persecuter son Ennemie. Il se livroit cependant pour elle à toute l'horreur que sa trahison luy devoit donner ; mais c'estoit toujours entretenir son Image dans son cœur , & se souvenir d'une perfide. Combien de reflexions fit-il sur la foiblesse de l'homme , qui aime à se dépouïller de sa raison pour s'abandonner à ses passions ; Ce que souffrit son esprit par les continuelles agitations qu'il se donna , passa jusqu'au corps , & ne pouvant soutenir ses déplaisirs , il fut enfin attaqué d'une fièvre continuë avec des redoublemens , qui en peu de jours firent presque desespérer de sa vie. Les Medecins ne luy déguiserent point qu'il devoit songer à

luy, & on fit en mesme temps donner avis à son Pere de l'extrémité où il estoit. Le Cavalier ne s'étonna point. Les reflexions qu'il avoit faites sur le peu de solidité des choses qui nous flattent davantage, avoient si bien commencé à le détacher du monde, qu'envisageant la mort comme devant estre la fin de ses peines, il s'y prépara avec une resignation & une vertu toute Chrestienne. Pendant qu'il estoit dans ces heureuses dispositions, son Pere arriva fort affligé de la nouvelle qu'il avoit receuë, & d'autant plus alarmé de sa maladie, qu'il ne doutoit point qu'il n'en fust la cause, par l'injustice qu'il luy avoit faite en épousant sa Maistresse. Il n'avoit que luy

d'Enfans , & sa perte renversoit les grands desseins qu'il avoit formez pour son établissement. Comme on sçavoit que son mariage avoit mis le Cavalier dans le dangereux estat où il estoit , il fut jugé à propos de le disposer à souffrir sa veuë , afin d'empêcher le trop d'agitation que luy pourroit causer la surprise. Il en témoigna beaucoup de l'arrivée de son Pere , & dit en poussant un long soupir , qu'il s'estoit flaté qu'on le laisseroit mourir tranquillement. Cependant il ne montra point de repugnance à le voir , & lors qu'il fut auprès de son lit , il le remercia en peu de paroles des dernières marques qu'il luy donnoit de son amitié. Son pous. qui s'émut en luy parlant , luy

fit imposer silence , & on connut malgré luy, que quoy qu'il ne s'échapast à aucune plainte , sa presence ne laissoit pas de l'embarasser. Cette émotion parut encore plus forte les deux jours suivans , & les Medecins qui s'en apperceurent , prierent son Pere de s'abstenir d'entrer dans sa chambre , s'il vouloit que leurs remedes fussent employez avec succès. Il y consentit quoy qu'avec regret , & le Malade estant demeuré tranquille , donna insensiblement de fort grandes esperances de sa guerison. Son Pere ne voulut point partir qu'il n'en eust la certitude , & la crainte de l'exposer au peril de la rechente , luy fit gagner sur luy - mesme de s'éloigner sans luy dire adieu. Le Cava-

lier se trouva enfin sans fièvre, & par le moyen d'un bon regime, il recouvra ses premieres forces ; mais heureusement pour luy, il ne reprit point ses passions. La certitude où il s'estoit vû longtemps de mourir, & les longues meditations qu'il avoit faies dans tout le cours de sa maladie, sur le peu d'attachement que l'on doit avoir aux choses du monde, l'avoient obligé à se donner tout à Dieu, & ce fut un don qu'il erut devoir estre irrevocable. Il avoit appris qu'à dix lieuës de la Ville où il estoit, il y avoit un Monastere de Religieux dans un endroit extremement solitaire. Il eut envie de les voir, & alla passer huit ou dix jours avec eux pour s'instruire de leur regle, & voir si l'austerité ne

l'en dégouteroit pas. Les inspirations qu'il receut dans cette retraite le confirmerent dans la resolution de quitter le monde , & à peine fut-il de retour de ce voyage , dont il ne voulut rien dire à personne , qu'il écrivit à son Pere qu'il se presentoit pour luy un party avantageux qui luy plaisoit fort , pourvû qu'il eust son consentement. Son Pere ravy d'avoir une occasion de reparer les sujets de plainte que son mariage luy avoit donnez , luy répondit aussi-tost qu'il le laissoit maistre de ses inclinations , & ne doutant point que par ce mot de party il ne deust entendre une Maistresse , il l'assura que quelque personne qu'il choisist pour l'épouser , elle luy seroit fort agreable. En mesme

temps il luy fit toucher mille pistoles , afin que s'il avoit quelques presens à luy faire , il eust dequoy y fournir. Lors qu'il eut receu cette réponse , il passa encore un mois dans le mesme lieu , faisant entendre à tous ses Amis qu'il avoit quelque dessein de faire un voyage en Italie. Après cela il disparut tout à coup , & alla fort en secret s'enfermer dans son Convent , où il fut trois mois au Noviciat avant que de recevoir l'habit. Cependant son Pere surpris de ne point avoir de ses nouvelles , après luy avoir écrit inutilement trois ou quatre fois , s'adressa à ses Amis pour tâcher d'apprendre ce qu'il pouvoit estre devenu. Ils luy manderent qu'il y avoit trois ou quatre mois qu'il étoit

party sans leur avoir dit adieu, & que selon ce qu'on luy avoit souvent entendu dire, ils cro-
yoient qu'il fust à Rome. Il y fit
écrire, ainsi qu'à Venise & en
plusieurs autres lieux, & quel-
ques recherches qu'il fist faire,
il n'en put rien découvrir. L'in-
quietude qu'il prit d'un si long
silence le mit dans un chagrin
extraordinaire, & ce n'estoit
pas le seul qu'il avoit. Il estoit
puny cruellement de luy avoir
osté sa Maistresse. Cette person-
ne qui luy avoit paru toute ai-
mable, n'avoit pas esté si-tost
sa Femme, qu'abusant de sa
foiblesse, & du trop d'empire
que son amour luy laissa d'abord
prendre sur luy, elle se mit
de tous les plaisirs sans aucune
complaisance en ce qui pou-
voit le satisfaire. C'étoit tous

les jours des parties nouvelles. La promenade , le Jeu , le Bal , l'Opera , la Comedie , pouvoient à peine suffire à ses divertissemens. Elle devint Coquette à-outrance , & n'ayant jamais aimé qu'elle , elle ne songea qu'à se contenter , & ne put s'assujétir à aucun de ses devoirs. Cette conduite que rien ne put reformer ; mettoit le poignard dans le cœur de son Mary , qui n'osant se plaindre après ce qu'il avoit fait , de peur de s'exposer à la raillerie estoit obligé de renfermer sa douleur. Il auroit senti ce malheur moins vivement , si son Fils luy eust donné une Belle-Fille , comme il s'en estoit flatté ; mais loin de luy voir conclure ce pretendu mariage , il avoit même sujet de douter

qu'il fust vivant. Il se passa plus de quinze mois sans qu'il pust sortir de cette cruelle incertitude , & enfin par une rencontre fort inopinée , il fut informé du party qu'il avoit pris. Il se rendit aussi-tost à sa Solitude, où il arriva lors qu'il estoit prest à faire ses Vœux. Il n'est rien qu'il n'employast pour l'en détourner. Après luy avoir exagé le desespoir où il l'alloit mettre, s'il persistoit dans sa resolution , il luy offrit de se depouiller deslors de tout ce qu'il pouvoit pretendre en son bien , dont il devoit avoir une partie tres-considerable, quand même il naistroit d'autres enfans de son second Mariage , mais il parla sans rien obtenir. Son Fils demeura inébranlable, & les attrails de la Grace su-

rent si puissans, qu'il ne voulut point changer le calme dont il jouïssoit depuis plus d'un an, pour le tumulte du monde, où l'on essayoit de le rembarquer. Ainsi ce malheureux Pere eut le déplaisir de n'estre venu en ce lieu-là, que pour assister aux ceremonies qui accompagnerent sa Profession. Il la fit avec une joye inconcevable, & son Pere s'en retourna penetré de déplaisir d'avoir à vivre avec une Femme qui luy causoit tous les jours mille chagrins, sans que la raison luy pust faire ouvrir les yeux sur son devoir.

La Lettre en Vers que vous allez lire, est de l'illustre Madame des Houlieres. Que pourrois-je vous dire de plus pour

vous préparer à une lecture
tres-agreable ;



A MADAME D'USSE',
Fille de M. de Vauban.

*Q*uelqu'un qui n'est pas
vostre Epoux,
Et pour qui cependant, soit dit sans
vous déplaire,
Vous sentez quelque chose & de vif
& de doux,
Me disoit l'autre jour de prendre
un ton severe
Pour.... Mais dans vos beaux yeux
je voy de la colere,
Loin de gronder, appeisez vous;
Ce quelqu'un n'est, Iris, que vostre
illastre Pere.



Elle papillonne toujours ,

*Me disoit ce grand homme, & rien-
ne la corrige.*

*En attendant qu'un jour la raison
la dirige,*

*Elle auroit grand besoin de quelque
autre secours.*

*Employez tous les traits que fournit
la Satyre*

*Contre une activité, qui du matin
au soir*

*La fait courir, sauter & rire.
Assez imprudemment je luy promis
d'écrire;*

*Car quelle raison peut valoir
Contre un léger défaut que la jeu-
nesse donne,*

*Et que je ne connois personne
Qui ne voulust encore avoir.*



*Avecque quatorze ans écrits sur le
visage,*

*Il vous feroit beau voir prendre un
air sérieux.*

Ne renversez point l'ordre établi
par l'usage.

Hé, que peut on faire de mieux
Que de folâtrer à vostre âge ?

Vous avez devant vous dix ans de
badinage.

Qu'il ne s'y mêle point de moments
ennuyeux.

Qu'entre les Jeux, les Ris, s'éconte
& se partage

Un temps si beau, si précieux.

Vous n'en aurez que trop, hélas !
pour estre sage.



Tout bien considéré, qu'est-ce que
gâste en vous

L'activité qu'on vous reproche ?

Vostre esprit n'en est pas moins
doux.

Vos yeux n'en blessent pas, de moins
dangereux coups,

E' Insensible qui vous approche.

Vous mene-t-elle à gauche, ou plus
loin qu'il ne faut ?

Non, Iris, & plus je raisonne,
 Moins je trouve qu'un tel défaut
 Oste les agrémens que la nature don-
 ne.



Par exemple, voicy des faits
 Assez connus pour qu'on s'y fonde.
 Les Zephirs, les Ruisseaux ne s'ar-
 restent jamais.

Par leur activité perdent-ils leurs
 attraits?

Contre elle est-il quelqu'un qui
 gronde,

Et voit on qu'on trouve mauvais
 Que ce Dieu, que déjà vous fournis-
 sez de traits,

Aille sans cesse par le monde
 Troubler des cœurs l'heureuse paix !



Mais sans chercher si loin & sans
 tant de mystere,

Quels exemples d'activité
 Ne rencontrez vous point dans
 vostre illustre Pere ?

Il luy sied bien , en verité ,
 De me proposer de vous faire
 Des leçons de tranquillité ,
 Luy , qui soit en paix , soit en
 guerre ,
 Goûte moins le repos que ne font les
 Lutins ;
 Luy , qui presque semblable à ces fiers
 Paladins
 Qui parcouroient toute la terre ,
 Enleve à des Geans envieux & mi-
 tins ,
 Non de libertines Infantes ,
 Mais en chemin faisant des Places
 importantes ,
 Qui de l'heureuse France assûrent
 les destins .
 Que sur ses procedez , Iris , il refle-
 chisse ,
 Et qu'il nous dise un peu , s'il croit
 qu'il soit permis
 De considerer comme un vice
 Ce courage agissant qu'en luy le Ciel
 a mis .

Fevrier 1692.

E

*Si quelqu'un peut s'en plaindre
avec quelque justice,
Ce ne sont que nos Ennemis.*



*Comme la bonne foy dans mes dis-
cours éclate ,
Je ne vous dissimule pas
Qu'en suivant mes conseils on peut
faire un faux pas ,
Et que l'affaire est delicate .
Ils sont bons cependant ; mais, jeune
& belle Iris ,
Il ne faut point que je me flate ,
Le temps diminuëra leur prix .
Ainsi quand vous voudrez suivre
ce que j'écris ,
Regardez-en toujours la date.*



*De Paris, la veille des Rois,
L'an mil six cens quatre-vingt
douze ,
Temps , où par de severes loix
L'Eglise défend qu'on épouse.*

GALANT.



Il suffisoit dans les Siècles
passez d'estre assidu à la Cour,
& de s'attirer souvent les re-
gards du Prince pour estre as-
suré de parvenir à une hau-
te fortune , ce qui fit dire
autrefois à un vieux & habile
Courtisan, *que six mois d'intrigue
de Cabinet valaient mieux que
dix années de service.* Ce n'est
plus aujourd'huy la même cho-
se , & les services sont recom-
pensez sans que ceux qui se di-
stignent par ces endroits ,
soient obligez de donner aux
Sollicitations le temps qu'ils
peuvent employer plus utile-
ment. Quoy que M. le Marquis
de Boufflers ait peu paru à la
Cour , ses services n'ont pas
laissé de recevoir toujours le
prix qui leur estoit dû. Il fut
fait Colonel General des Dra-

gous en 1678. Lieutenant General des Armées du Roy en 1683. Gouverneur General de la Lorraine & de Luxembourg en 1687. l'estant déjà de la Ville une année auparavant. Il a commandé divers Corps d'Armée , & ce fut luy qui en 1688. mit une partie du Palatinat sous l'obeïssance de Sa Majesté. Jamais Capitaine n'a eu plus de vigilance , & plus d'application à son métier , & l'on peut dire qu'en s'y donnant tout entier , il y employe les jours & les nuits. Comme on ne peut trop veiller sur un Corps qui a l'honneur de servir en partie à la garde du Roy , Sa Majesté l'a nommé Colonel du Regiment de ses Gardes Françaises , pour remplir la place de feu M. le Duc de la

Feuïllade , & lors qu'Elle le presenta aux Officiers de ce Corps , M. de Creil qui en est un des plus anciens Capitaines, dit à Sa Majesté , *que si le Corps avoit osé , il l'auroit remerciée du choix qu'il luy avoit plu de faire.* J'oubliais à vous dire , que M. de Boufflers ayant esté nommé Chevalier des Ordres du Roy dans sa dernière Promotion , Sa Majesté luy donna le jour de la Purification la Croix de l'Ordre avec les ceremonies accoustumées. Ce Marquis n'ayant demeuré que quelques jours à la Cour, est retourné au service avec l'empressement d'un homme qui se trouve hors de sa situation ordinaire lorsqu'il n'agit pas.

M. de Froulay Comte de Tessé , Lieutenant General du Maine , Perche & Laval , &

Mestre de Camp General des Dragons , a eu la Charge de Colonel General des Dragons que possédoit M. de Boufflers. Comme il a souvent fait des actions d'éclat & de valeur , dont je vous ay donné plusieurs détails , je ne vous entretiendrai pas davantage aujourd'huy d'un homme dont la bravoure est connue par tout.

Mr le Comte de Mailly , bon Officier , aimant son métier distingué par une illustre Naissance , & par beaucoup de sagesse , & qui a l'honneur d'estre l'un des Menins de Monseigneur , a esté fait Mestre de Camp General des Dragons. Il avoit perdu Mr le Marquis de Nesle son frere au Siege de Philisbourg , où il est mort de ses blessures.

Ainsi il estoit juste de mettre des honneurs & des recompenses dans une Famille, qui a versé son sang pour la gloire de l'Etat.

Le Roy a nommé M.l'Abbé d'Estrade, Fils du Maréchal de ce nom, son Ambassadeur à la Cour de Portugal, à la place de M. le Vidame d'Eneval. Cet Abbé ayant beaucoup d'esprit, de vivacité & de lumieres, & s'estant tres-bien acquité de son Ambassade de Venise, il y a sujet de croire que les Cours de France & de Portugal en seront tres-satisfaites, & qu'il imitera M.le Marechal d'Estrade son pere, qui s'est acquis beaucoup de reputation dans ses Ambassades d'Angleterre & de Hollande. Ce Marechal estoit Maire perpetuel de Bor-

deaux , Gouverneur de Dunkerque , & Vice-roy de l'Amerique.

... Vous aurez sans doute entendu parler de la mort d'un vieil Hermite, qui depuis longtemps s'estoit retiré auprès de Tours , où il vivoit dans un Hermitage avec quelques autres Freres , qui sembloient s'être mis sous sa conduite. Il est mort sur la fin du dernier mois, âgé de plus de quatre-vingt ans , & ce qui vous surprendra, c'est que toutes ses manieres faisant assez voir que sa naissance n'étoit pas commune , quoy qu'on ait pû faire pour sçavoir qui il estoit , on n'a jamais pû en venir à bout. Je vous envoie une Lettre que M. l'Abbé d'Anieres a écrite là-dessus. Je croy qu'on n'en sçaura rien.

de plus positif que ce que vous y lirez , à moins que ce bon Hermite n'ait révélé son secret à d'autres personnes qui ne se croiront plus obligées de le garder.



A MADAME

LA DUCHESSE

DE LA MEILLERAYE.

J'Ay appris , Madame ; que vous souhaitiez sçavoir la naissance du bon Pere Jean , Hermite & que vous aviez donné ordre à vostre Gouverneur de Montreüil-Belay , de venir me demander ce que j'en pouvois sçavoir. Vous n'estes

E s.

pas la seule, Madame, qui ayez en cette curiosité. Le Roy a voulu aussi en estre informé. Il y a quatre ans que Mr de Chasteau-ueuf me fit l'honneur de m'écrire deux fois sur ce sujet ; mais comme je n'ay jamais pû en rien sçavoir de certain , il m'a aussi esté impossible d'en rien dire qui pust satisfaire Sa Majesté. N'attendez donc rien de moy , Madame , qui puisse vous éclaircir. Ce bon Vieillard ne s'est point caché dans sa retraite, parcé qu'il se tenoit seur que personne ne découvreroit au vray qui il estoit. Il y a tout lieu de croire que c'estoit un homme de Qualité. Il en avoit l'air, les gestes, le visage, l'humeur & le cœur, & ses manieres d'agir avoiēt je ne sçay quoy de grand, qui le fai-

soient honorer & aimer de tout le monde. Je considérois ce bon Hermite comme une Enigme, puis qu'au milieu de sa pauvreté, de sa simplicité & de son desintereffement, on y remarquoit de la grandeur & de la majesté, accompagnées d'une prévoyance extrarodinaire; car bien qu'il ne possedast rien, & que mesme il ne demandast rien à personne, il avoit toujours de quoy fournir aux necessitez de ses Freres, & de quoy assister les Pauvres. Vous sçavez, Madame, qu'on le faisoit passer pour un Fils de Henry IV. parce qu'il luy ressembloit entierement. L'ayant un jour pressé là-dessus il me dit, *que cela pouvoit estre vray, mais qu'il ne l'assuroit pas; que neanmoins il estoit legitime.* Voila encore une Enig-

me que je n'ay jamais pû expliquer, non plus que celle-cy ; *ay une Mere, mais je n'ay point de Pere.*

Vous tirerez , Madame , telle consequence qu'il vous plaira de ce qu'il a bien voulu me dire , mais je ne crois pas que vous en tiriez aucune qui puisse vous satisfaire. Ce S. Vieillard est mort comme il a vécu , c'est à dire , dans un grand amour pour la retraite & pour les pauvres ; car moy estant present , il ordonna à un de ses Freres de mettre sous sa teste le Livre des Vies des Peres du Desert , en disant ; *je veux mourir dans les sentimens de ces Peres* , & il eut ce Livre sous sa teste jusqu'au jour qu'il mourut. Pour ce qui est des Pauvres , il distribua & fit distribuer par ses Freres à ceux du voisinage presque tout ce

qu'il y avoit d'argent dans l'Hermitage , & en mourant il me témoigna avoir de la douleur de ce que sa langue , qui estoit devenuë fort grosse , l'empêchoit de parler , parce qu'il eust bien voulu m'en dire quelque chose. Il ne put rien prononcer de plus ; de sorte que je n'ay rien sçeu de particulier touchant sa Famille & sa Naissance.

Si vous avez trouvé de l'invention & de l'esprit aux galanteries dont je vous ay donné la description dans ma Lettre du mois passé , & qui ont esté faites par trois diverses personnes, vous en trouverez beaucoup dans celle que je vous envoie. Elle part du genie d'un Cavalier Angevin ,

dont je vous ay déjà fait voir quelques Enigmes , & qui ayant les manieres toutes galantes , ne peut manquer de réussir , lors qu'il s'agit de galanteries de la nature de celles dont je vous ay déjà entre-tenuë. Il cherchoit à faire un present à une Demoiselle âgée seulement de quatorze ans , avec laquelle il jouoit quelque-fois au corbillon, & vouloit que ce present luy donnast lieu de luy faire une declaration d'amour en badinant ; car vous sçavez que quand on a de l'esprit , on trouve des manieres de tout dire sans qu'une Belle s'en puisse offenser , ny qu'elles engagent le Cavalier qu'autant qu'il plaist à son cœur de cōtinuer en veritable Amant la galanterie qu'il a commencée

en galant homme. Les envois dont je vous parlay la dernière fois, furent faits dans le temps des Etrenes, & le present dont vous allez voir la description, a esté fait dans les premiers jours de la Foire S. Germain. Le Cavalier envoya une Corbeille fort proprement travaillée, & fort richement couverte, & séparée en neuf petits compartimens, un dans le milieu, & huit alentour. Celuy du milieu estoit doublé de blanc, & plein à demy de petits cœurs de sucre sous ce mot, *Cordialité*; sur quoy on voyoit un cœur de cire pendant à un gros nœud gris-bleu qui en sortoit. Un costé de ce cœur estoit couleur de feu, portant sur son milieu une bougie blanche allumée, & ces

mots écrits en lettres d'or , *Je brûleray jusqu'à ma fin*. L'autre costé du cœur étoit bleu-mourant , chargé de chaînes negligemment étenduës , qui se perdoient avec cette Devise Italienne , *Porto dell' amore i colori le catene* , & le cœur estoit embrassé d'un petit papier qui contenoit ces quatre Vers.

*Pour rendre hommage à vos
appas ,
Je vous presente un cœur souple
comme la cire ,
Toujours . . . mais mais je me tais ,
car je crains d'en trop dire .
Phénice , sans parler ne m'en-
tendez vous pas ?*

L'un des quatre petits compartimens qui faisoient la croix estoit doublé de couleur de feu , & remply de pâtes rouges , avec ce mot , *Ardeur*. L'autre dou-

blé de vert , & plein de confitures vertes, estoit sous le mot, *Esperance*. Le troisiéme estoit doublé d'Aurore avec des pâtes jaunes , & le mot , *Jeunesse* ; & le quatriéme bleu , avec des pâtes de même , *Innocence*. Les quatre autres qui faisoient les coins selon leurs différentes couleurs, avoient chacun un de ces quatre mots, *Discretion*, *passion*, *douceur* *fidelité*, & estoient garnis de différentes especes de dragées, & lardez de fioles d'essence de *Bergamotte*, d'*Orange*, de *Casie*, de *Tubereuse*, de *Sassafras* &c. Enfin, cette Corbeille fut portée avec quatre rubans feu & or, qui partant des quatre costez, s'unissoient à la hauteur d'un busc, & formoient un nœud, dans lequel le Cavalier avoit lacé cet en-

voy , qui vous fera voir l'extrême jeunesse de la Demoiselle , par rapport à son jeune favory.

Je vous donne le Corbillon.

Si vous demandez qu'y met-on ?

Je vous répons , jeune Phenice ,

Que c'est le cœur de B.

Rien ne paroist si simple que ces fortes d'envois , & cependant rien n'est si difficile à faire d'une maniere galante & naturelle. Ils ne doivent point estre estimez par la valeur des choses que l'on envoie , tout leur prix consistant dans l'invention , & le badinage qui font estimer les presens qui coûtent peu , & sont cause qu'on en parle comme s'ils estoient de consequence.

Je vous envoie une Fable ,

dont l'original est Latin. La traduction en a esté faite par M. de Saint Ouën de Caën, & ill'a adressée au Pere Bouhours Jesuite, qui a tant contribué à la pureté de nostre Langue, par les excellens Ouvrages qu'il nous a donnez.



LE CYGNE

ET

LES OYSONS,

FABLE.

BOUHOURS, pour quelque tems
abstenez-vous d'écrire,
Après, vous reprendrez vos Ouvra-
ges pieux.
Daignez icy jeter les yeux,

*Au premier jour de l'an je veux
vous faire rire.*



*Le Caystre à regret nourrit parmy
ses joncs*

*Je ne sçay quel genre d'Oisons,
Foible , mais insolent , babillard,
lâche , immonde ,*

*Et dont les efforts impuissans
Tâchent de nuire aux Cygnes inno-
cens*

*Qu'élève avec plaisir ce Fleuve
dans son onde.*

Une vaine émulation

Leur donne cette aversion.

*La laideur de leur corps , leur cry
desagréable*

*Releve les beautés & la voix ad-
mirable*

*Des Cygnes , dont le chant plein de
mille douceurs ,*

*Se pourroit égaler à celui des neuf
Sœurs.*



Un des plus beaux s'attira leur
colere ,
Par ses accens harmonieux ,
Son chant , dont il sçavoit charmer
le cœur des Dieux ,
Trouva si bien l'art de leur plaire ,
Qu'ils l'estimotent mille fois
mieux ,
Que le Cygne qu'on voit reluire
Auprès la celeste Lyre ,
Qu'après la mort d'Orphée on plaça
dans les Cieux.



Voilà justement l'origine
De la haine , des cris , de la sottise
fierté
De cette cohorte mutine ,
Que jusqu'icy rien n'a dompté.
Mais le Cygne les voit avec indiffé-
rence ,
Et croit qu'il luy seroit également
honteux

*De leur ceder, ou de triompher d'eux.
Enfin pour en tirer une noble van-
geance ,*

Il se munit de patience.

*Ceux-cy virent bien-tost qu'en un
juste Combat*

*Ils n'en pouvoient ternir l'éclat ,
Et que son chant méprisoit leur ma-
lice.*

*Voicy pour s'en vanger quel fut leur
artifice.*



*Ce Fleuve en un endroit avare de
ses eaux ,*

*Ne laisse qu'un amas de fange ,
Qui des glayeuls & des roseaux
Fait un sale & bourbeux mélan-
ge.*

*C'est là que la Troupe d'Oisons
S'abbat , se promene , s'arreste ,
Et s'armant comme Champions,
Se veantre les pieds & la teste.*



Pendant ce terrible appareil ,
Nôtre Cygne qu'on voit rarement
sans rien faire ,

Qui venoit de chanter plus qu'à
son ordinaire ,

Gôûtoit un paisible sommeil ,
Lors qu'inopinément cette Ligue
cruelle

Attaque sa blancheur qui faisoit
honte aux Lis ,

Et du limon dont ils se sont salis
Prend plaisir à souiller sa beauté
naturelle.

Après cette expedition ,
Cette Troupe plus animée ,
Chez les autres Oiseaux va sans
discretion

Publier que la Renommée
Vante sans raison la blancheur
Du Cygne , qui n'est plus qu'un spe-
ctacle d'horreur.



Chacun pour en flétrir la gloire,
 Sème diversement des bruits cal-
 lomnieux ;
 Mais ceux dont l'imposture est plus
 fine & plus noire,
 Plaignent d'un ton maliceux.
 Ce qu'en le voyant mesme on auroit
 peine à croire.



Les autres dont le naturel
 Est plus sauvage & plus cruel,
 Le condamnent par son silence,
 Disent qu'il n'ose plus nager en plei-
 nes eaux.
 Et que ses Compagnons, pour com-
 ble de ses maux.
 Ne voulant plus souffrir de sa pré-
 sence,
 De honte il recours à l'absence.
 Ils ajoutent encor que de leurs pro-
 pres yeux
 Ils l'ont vû s'enfuir du rivage,
 Et

Et que pour s'en éclaircir mieux
Ceux qui ne voudront pas croire leur
témoignage

Viennent eux-mêmes sur les lieux



Pour venir enfin à la preuve
De ce qu'à peine on pouvoit con-
cevoir,

Tous les Oiseaux voulurent voir,
Et vinrent à l'envy sur le bord de
ce fleuve.

A peine le Soleil sortoit du sein des
eaux,

Qu'on voit bien-tôt sur le rivage
Un nombre innombrable d'Oi-
seaux.

Differens de couleur autant que de
ramage.



Le Concou sort de ses antiques
bois,

Et la Colombe curieuse
Depêche le Hibou, qui sous les mê-
mes toits

Feu. 1692.

F

*Mene une vie & molle & paresseuse
 Enfin mille Oiseaux malheureux,
 Dont la sombre & foible paupiere
 Ne peut supporter la lumiere.*

*Quittent leur séjour tenebreux.
 La Pie & le Corbeau, l'Hirondelle
 volage*

*Viennent accompagner des farou-
 ches Ramiers ,*

*Tant ceux qui sont patus, que d'au-
 tres dont les pieds*

*Ne sont couverts d'aucun plumage
 Entre tant d'Oiseaux si divers*

*La Corneille au cou blanc parut la
 plus ardente*

*A faire entendre dans les airs
 Les tons aigus de sa voix croassante.*



*Après s'estre tous assemblez ,
 Le Cygne qui fendoit l'onde à son
 ordinaire*

*Sous une couleur étrangere ,
 Fut reconnu de loin à ses chants re-
 doublez.*

L'attente imposoit le silence,
 Lors que ce beau Chantre s'avance,
 Et qu'à ses airs mélodieux
 Cette Troupe répond par des cris
 envieux.



Jugez quelle fut sa surprise,
 Quand sur luy seul, il voit de toutes
 parts.

Qu'on jette d'avidés regards,
 Qui sembloient contre luy marquer
 quelque entreprise.

Confus d'estre l'objet de tant de
 spectateurs ;

Pour en trouver la cause, il cherche
 en sa mémoire,

Mais l'eau comme un miroir le de-
 termine à croire

Que les Oisons estoient les inven-
 teurs

D'une perfidie aussi noire.



Alors sans s'amuser à de vaines
 raisons,

*Ce n'est pas là, dit il, ma couleur
naturelle.*

*Reprenez-là, Troupe infidelle,
Je reconnois vos trahisons.*

*Il dédaigna de parler davantage,
Il se plongea légèrement dans
l'eau,*

*Et le limon, en quittant son pla-
mage,*

*Ne luy servit qu'à le rendre plus
beau.*



*Ainsi l'on connoist l'artifice,
Dont usent contre luy ces jaloux im-
posteurs;*

*Et les autres Oiseaux, témoins de
la malice,*

*Convienrent tous que l'injustice
Doit retomber sur ses Auteurs,*

*Vous aimez tout ce qui re-
garde les Affaires du Temps, &
c'est ce qui m'engage à vous*

faire part d'une Piece qui fair grand bruit dans les Pays Etrangers où elle a esté faite , & qui commence à courir en France.



CONSIDERATIONS
SUR LA LIGVE
D'AUSBOURG.

LA Ligue où la Maison d'Austriche est entrée avec tous les Protestans , & qui après avoir déjà produit des effets si pernicious à la Religion Catholique, pourra même en causer un jour la ruine entiere dans une grande Partie de l'Europe , est la chose du monde

qui merite le plus les soins & l'application du Pere commun des Fidelles , afin de prévenir les suites d'un si grand mal par tous les moyens que Dieu luy a mis entre les mains , pour le gouvernement , & pour la conservation de son Eglise.

Il seroit inutile de faire icy le dénombrement des maux qu'a soufferts , & que souffre encore tous les jours la Religion Catholique , au sujet de cette Confederation ; ils ne sont que trop visibles. Un Roy Catholique dépossédé de trois Royaumes , pour faire place à un Usurpateur Heretique , & par consequent la ruine de la Foy dans ces Pays là ; les Heretiques répandus en Italie pour y corrompre la plus saine partie de l'Eglise ; la Flandre

mise entre les mains & sous le pouvoir des Protestans, ne font que les premices de cette liaison politique entre la Maison d'Autriche & les ennemis de la Foy.

Quoy que dans cette Confederation il y ait un assemblage de diverses Religions, & que les grands noms de l'Empereur & du Roy Catholique y trouvent la premiere place, elle est pourtant effectivement ; & doit estre appellée une Ligue Protestante, d'autant que tout Corps politique composé de diverses parties, doit prendre son nom de celles qui y sont les plus nombreuses & les plus puissantes. Or il est certain qu'en comptant ce qu'ont de forces par mer ou par terre les

Catholiques, & les Protestans qui forment la Ligue, on trouvera que celles des Protestans sont infiniment supérieures aux autres.

Pour ce qui est des forces de mer, il n'y a nulle proportion entre les deux Puissances; car on peut presque compter pour rien ce qu'en ont les Catholiques, tandis que les Protestans en ont de si considérables. Mais pour mieux comprendre quel effet peut avoir même sur terre cette supériorité par mer, on n'a qu'à se souvenir de quelle manière la Monarchie d'Espagne est déchue depuis le temps que ses forces maritimes ont esté défaites en l'année 1588. & voir au contraire quelles Flotes, &

quelles Armées la Hollande, ce petit morceau de terre à demy noyé peut mettre à present sur pied par cette seule raison qu'elle est si puissante sur mer.

Au regard des forces de terre, il est vray que l'inegalité n'en est pas si grande entre les deux Puissances ; mais s'en tenant à la supputation commune ; que les Catholiques & les Protestans en Allemagne sont presque égaux en forces (pour ne pas compter la Suede & le Dannemarck) comment l'Espagne seule aujourd'huy peut-elle tenir contre l'Angleterre & la Hollande ?

On ne manquera pas de répondre qu'une Ligue ne

F

doit pas estre nommée Here-
tique , parce que les Hereti-
ques y sont en plus grand nom-
bre , mais qu'elle doit prendre
son nom du dessein & des mo-
tifs pour lesquels elle a esté
formée , qui ne tendent qu'à
reprimer les entreprises de la
France sur ses Voisins.

A la bonne heure , qu'on
se regle en cela sur l'inten-
tion des Ligueurs ; mais tou-
jours il y a une grande differen-
ce entre les faux prétextes qui
paroissent , & les vrais motifs
qui sont cachez , & qui ne se
decouvriront qu'en leur temps.
Je veux bien mesme croire que
la Maison d'Autriche & les
autres Catholiques Confede-
rez n'ont point d'autre dessein
que celui qu'on a marqué ;
mais pour les Protestans qui

sont en plus grand nombre, & les plus forts de beaucoup, il me faut pardonner si je ne puis m'empêcher de croire que leurs desseins n'ont pas les mêmes bornes ; car il est évident qu'ils n'ont point dégénéré de leurs Ancestres, & qu'ils conservent toujours le génie de leur Secte, qui est de n'avoir entesé que la destruction & l'anéantissement de ce qu'ils appellent le Regne de l'Antechrist. Nommez donc la Ligue comme il vous plaira, pourveu que l'on convienne que l'intention de ceux qui y dominent le plus, l'emportera dans la suite, & sera enfin exécutée : de sorte que si ces Mrs peuvent venir à bout de leurs desseins contre la France, toute la faveur que les Princes de la Maison d'Autriche

doivent raisonnablement attendre d'eux , c'est de n'estre engloutis que les derniers.

Cette verité est si constante & si claire , qu'il faut estre bien aveuglé de haine contre les François , pour ne la pas voir ; car peut-on s'imaginer que dans l'occasion le Prince d'Orange aura plus d'égards pour l'Empereur & le Roy d'Espagne , qu'il n'en a eu pour le Roy d'Angleterre son Oncle & son Beau pere ? Croyent-ils qu'il en usera mieux avec eux , parce qu'ils ont esté ses Complices dans sa premiere Usurpation.

Plusieurs choses ont esté avancées en faveur des Princes de la Maison d'Austriche , pour couvrir , ou pour diminuer l'injustice de leur procedé en-

vers Sa Majesté Britannique. Ils disent que ce n'estoit pas leur intention que ce Roy fust dépoüillé de son Royaume ; mais seulement qu'il fust contraint d'entrer dans la Ligue contre la France : ce qu'ils prétendent qu'il estoit obligé de faire en qualité de garant de la Paix de Nimegue, que la France avoit rompuë , mais pour mieux voir que ce prétexte est sans fondement , il faut un peu le développer. Ils conviennent qu'ils vouloient bien que le Roy d'Angleterre fust forcé , mais non pas dépossédé. C'est à dire, qu'ils vouloient, afin de le faire entrer dans la Ligue , que le Prince d'Orange entraist avec une Armée dans son Royaume ; qu'il se rendist maître de ses Places & de sa Per-

sonne, & qu'il le contraignist de se soumettre à tout ce qu'il vouloit. En tout cela le Prince d'Orange n'a pas manqué d'agir selon leur gré, & de suivre exactement leurs intentions; mais sur ce qu'il a fait de plus, en luy ostant le titre de Roy pour s'en revêtir soy-même, ces gens de bien font semblant d'en avoir du scrupule. Voilà en verité les apparences sauvées d'une maniere bien grossiere, & il est étonnant que dans un cas où la justice est blessée à un tel excès, ils puissent appaiser les remords de leur conscience par une défaite aussi vaine que celle-là. Car de bonne foy croient-ils que le Prince d'Orange püst s'emparer du Pays, de l'autorité & de la Personne du Roy sans injustice,

pourveu qu'il ne touchât point à son Titre de Roy ? On pourroit dire avec la même raison qu'un Voleur pourroit sans scrupule prendre l'argent, pourveu qu'il laissast la bourse.

Mais, diront-ils, selon nôtre intention, il ne s'est emparé de tout cela que pour le remettre entre les mains du Roy, & il devoit s'en retourner en Hollande, après l'avoir mis dans la Ligue contre la France. Mais en cas que le Roy n'eust pas voulu y souscrire, quelle en eust esté la suite ? Il paroist par l'évenement qu'il a mieux aimé se sauver en s'échappant de leurs mains que d'estre forcé. D'ailleurs, feront-ils croire qu'un homme du caractère du Prince d'Orange voudroit si aisément lâcher prise, & quit-

ter un Royaume dont il se feroit rendu maistre ? A-t-on jamais veu de pareilles inclinations dans la Monarchie d'Espagne , de se deffaisir si facilement des Pays dont elle a une fois pris possession ?

Aprés tout , quand il s'agit de faire leur Cour au Prince d'Orange , tous ces beaux prétextes , tous ces scrupules s'évanouissent ; car l'Usurpateur ne se fit pas plustost déclarer Roy , que Dom-Pedro de Ronquillo s'en alla le feliciter sur son avenement à la Couronne d'Anglerre , sans attendre un Courier d'Espagne , & sans qu'on sçache qu'il en ait esté desavoüé par le Roy. Catholique ; d'où l'où doit conclure , ou que ce Ministre par un esprit prophetique avoit sçeu quelle

seroit la volonté de son Maître dans une telle conjoncture, ou que son Maître dès le commencement avoit esté de complot. Enfin voilà la maniere dont la conscience se gouverne presentement à la Cour d'Espagne, & comment elle trouve moyen de favoriser sans aucun scrupule, un Usurpateur Heretique contre un Roy legitime & Catholique dont tout le crime est de n'estre pas ennemy déclaré de la France.

Voyons maintenant si ce qu'ils pretendent touchant l'obligation que le Roy d'Angleterre avoit d'entrer dans la Ligue en qualité de Garant de la Paix de Nimegue, leur réussira mieux pour couvrir leur injustice. Supposons donc, parce qu'ils le veulent, que ce Roy

en estoit veritablement le Garant. S'ensuit il que pour n'avoir pas pris les armes contre la France , (ce que peut-estre il ne pouvoit pas faire dans l'état où il estoit) ses propres Royaumes sont legitimement confisquez , & qu'il est déchû de la Royauté : Est-ce à ces conditions-là que les Rois s'entremettent pour faire la Paix entre les Princes leurs Voisins , & qu'ils en sont les Garans ? Sicela estoit , il n'y auroit plus de Mediateur ny d'entremetteur au monde , & les Princes qui se feroiēt la guerre , s'acharneroient les uns contre les autres comme des bestes feroces , jusqu'à ce qu'ils fussent tous entierement détruits. Ajoutons à cela que le Roy d'Angleterre , quand même il l'auroit voulu ,

n'étoit pas en état à son avènement à la Couronne, d'entreprendre une guerre étrangère, n'estant pas encore bien affermy chez luy, à cause de sa Religion, ce qui ne parut que trop lors que le Prince d'Orange le vint attaquer. Il n'est pas vray au reste que Sa Majesté Britannique estoit le Garant du Traité dont on parle. Tout le monde sçait que ce Traité fut fait sous le Regne du Roy son Frere, qui en estoit veritablement le Garant; mais le Roy d'aujourd'huy n'y avoit nulle part, parce que la qualité de Garant est personnelle, & ne passe point à un Heritier, estant fondée uniquement sur la promesse volontaire de celuy qui veut se faire Garant. Qui n'a donc point fait de promesse

en son, nom, ne peut estre obligé à rien, & voilà l'injustice de la Maison d'Autriche à l'égard du Roy d'Angleterre, toute nue, sans qu'on puisse en couvrir la difformité par le moindre pretexte apparent.

En verité leur procedé envers ce Monarque n'a point d'exemple; car durant tout son Regne, jusqu'au moment que le Prince d'Orange se saisit du Royaume, il y avoit en apparence une profonde Paix, & une parfaite amitié entre les Couronnes. Leurs Ambassadeurs, ou leurs envoyez residoient à chaque Cour, avec toutes les marques d'une tres-bonne correspondance; mais le Prince d'Orange n'eust pas plûtoſt mis le pied à VWhitehall, que tout d'un coup sans

aucune declaration de guerre, & sans pretendre en avoir aucun sujet, ils traitent le Roy en ennemy déclaré. Ils chassent ses Ministres honteusement de leurs Cours, & font même prisonniers de guerre ceux de ses Sujets qui demeurent dans son obeïssance. Je veux croire qu'un procedé si irregulier & si éloigné de toute humanité, est fort contraire aux inclinations de ces Princes, dont sa Maison a esté autre-fois distinguée par sa douceur & par son zele pour la Religion. On doit sans doute attribuer ce procedé à la malignité de leurs Ministres dans les Cours Etrangeres, tels qu'ont esté Dom Pedro de Ronquillo, & ses semblables, qui pour avancer leur fortune, & pour se rendre necessaires, se soucient

peu quels avis , ou quelles impressions, fausses ou veritables, ils donnent à leurs Maistres , & qui n'estant point eux mêmes sensibles au des-honneur dont ils chargent leurs Princes, en ménagent fort mal & la gloire & la conscience.

Cela paroist évidemment par les soins qu'ils prirent de faire croire à leurs Maistres , & mesme à tout le monde , autant qu'ils pûrent, que le Roy d'Angleterre n'avoit point perdu son Royaume à cause de sa Religion , & que la Religion n'avoit souffert en elle-mesme aucun dommage par la nouvelle usurpation. Que peut on dire à des gens qui ont le front de debiter des faussetez si visibles, & à ceux qui ont eu la foiblesse de s'y laisser si faci-

lement surprendre ? Si Dom-Pedro n'avoit eu les yeux fermés à la vérité , il auroit reconnu dans sa propre personne la fausseté de ce qu'il a si hardiment avancé , & par son expérience particuliere il seroit demeuré d'accord que la Religion n'eut que trop de part dans cette fatale révolution qui se fit alors en Angleterre ; car l'Armée du Prince d'Orange ne parut pas plutôt devant Londres, que la Chapelle de cet Ambassadeur fut démolie de fond en comble , & en haine de la Chapelle , toute sa maison fut pillée & ruinée par le Peuple, qui entreprit de renverser toutes les Chapelles de l'Angleterre. Telle estoit la rage d'un Peuple animé plus que jamais contre la Religion Ca-

tholique, à la veuë de ceux qu'ils appellent en leur langage leurs Libérateurs , & les Vangeurs de la tyrannie du Papisme.

Ensuite de cette démolition de Chapelles , le Prince d'Orange s'estant mis en possession du gouvernement , on fait rechercher par tout nos Evesques , nos Prestres , & tous le Catholiques nouvellement convertis. Plusieurs sont saisis & mis en prison sur une accusation de leze-Majesté touchant le seul fait de la Religion. Trois Evesques, beaucoup de Prestres & de Laïques du plus haut rang , ont esté de ce nombre. Il est vray que la politique du Cabinet fit surseoir leur procès , tant on craignoit que leur sang répandu n'étonnast trop les Princes Catholiques.

ques qui estoient liez avec le Prince d'Orange , & avec ses complices dans l'affaire d'Angleterre.

J'avouë que la démolition des Chapelles ne paroissoit que l'ouvrage du Peuple , mais enfin c'estoit un Peuple que la haine de la Religion rendoit seditieux , aussi bien que leurs Gouverneurs , qu'elle porta à se soulever contre leur Roy legitime , & à mettre l'Usurpateur sur le Trône. C'est le mesme esprit qui leur fit faire ensuite une loy pour exclure à jamais de la Couronne d'Angleterre, non seulement le Roy & le Prince de Galles, mais tout Successeur Catholique. De là on peut connoistre la bonne foy de Dom Pedro Ronquillo , lorsqu'il soutient que la Religion

Fevrier 1692.

G

n'avoit point de part au malheur de Sa Majesté Britannique , & que l'Eglise n'avoit rien souffert dans ce changement.

Je le puis assurer avec la dernière certitude , que si le Roy eust voulu seulement consentir que le Prince de Galles eust esté élevé dans la Religion Protestante , sous la conduite de leur Archevêque de Cantorbie , tous les Chefs , hormis un fort petit nombre , tant de l'Armée que du Parlement , qui se rangèrent après du costé du Prince d'Orange , eussent tenu ferme pour les intérêts de leur légitime Souverain , & en ce cas l'Usurpateur avec ses treize mille hommes auroit pû aussi facilement conquérir l'Empire du monde , que le Royaume d'Angleterre.

Cependant voilà , ce me semble , le plus grand sacrifice qu'un Roy peut faire à son Dieu. Il a mieux aimé tout risquer & s'abandonner à la Providence , que de blesser sa conscience , & de rien faire contre la Religion. Ce sacrifice a aussi une grande ressemblance avec celui d'Abraham , car le Roy en obeissant à l'ordre de Dieu , qui commande de préférer la Religion à toutes choses , outre sa Couronne , a encore sacrifié son Fils , c'est à dire, sa succession à la Couronne , plus estimée que sa vie même ; de sorte qu'on peut raisonnablement espérer que cette obeissance heroïque du Roy d'Angleterre sera récompensée tost ou tard ; & en ce monde & en l'autre , des bene-

diction, abondantes dont celle du Pere des Croyans fut suivie. Au contraire il est à craindre que la part qu'ont ces deux Princes Catholiques dans une usurpation si injuste, & si contraire aux interêts de la Religion, ne les expose aux rigueurs de la justice divine, à moins qu'ils ne reparent le tort qu'ils ont fait à Sa Majesté Britannique, & le scandale qu'ils ont donné à toute la Chrestienté. Enfin quels que soient les décrets de la Providence au regard du temps & du lieu de la récompense ou de la punition, il vaut mieux toujours souffrir pour la Justice & pour la Religion, que d'estre heureux par des voyes honteuses & illegitimes.

Je ne puis pas dire préci-

z O

fément la part que ces Princes ont eüe à ces deux insignes faussetez, sur lesquelles le prince d'Orange & les Etats Generaux dans leurs Manifestes, fonderent toute la justice prétenduë de leur entreprise sur l'Angleterre, soit que ces Princes les aient crû eux-mesmes, ou qu'ils y aient seulement donné credit. Ces deux faussetez sont une Ligue du Roy d'Angleterre avec la France, & un prince de Galles supposé. Pour la premiere, ils ont pu estre surpris par les Ministres qu'ils avoient dans les Cours Etrangères; lesquels n'estoient que trop sujets à faire passer auprès de leurs Maistres leurs propres rêveries pour des certitudes; mais le temps & la suite des affaires ont suffisamment

découvert combien cette conjecture estoit vaine , en nous faisant voir ce que le Roy d'Angleterre souffrit d'abord faute de secours, qui ne luy auroient pas manqué , s'il eust eu des liaisons réelles avec la France lors qu'il fut attaqué par le prince d'Orange. Aussi l'Usurpateur qui n'estoit que trop informé de tout ce qui se passoit dans le Conseil de Sa Majesté Britannique , ne craignit nullement que son entreprise trouvast quelque obstacle de ce costé-là. C'est apparemment ce qui l'empêcha de faire dans son Manifeste aucune mention de cette alliance prétendue , & peut-estre qu'il aima mieux laisser aux Hollandois le soin de debiter cette imposture dans celui qu'ils publièrent en leur

nom , pour exciter davantage contre les deux Rois la haine des Confederez.

Au reste , pour estre pleinement convaincu que c'estoit une pure vision , il ne faut qu'interroger là-dessus le Comte de Sunderland , alors premier Ministre du Roy. Tout esclave qu'il est aujourd'huy du Prince d'Orange, il n'oseroit dire le contraire.

Pour ce qui est de la naissance du Prince de Galles , ce seroit faire affront au Christianisme , & des honorer les Testes couronnées , que de croire capable d'une telle supposition un Prince aussi religieux que le Roy d'Angleterre, & de s'imaginer que la Maison d'Autriche fust assez foible pour ajoûter foy à une fiction si

peu vray-semblable , ou qu'elle fust assez méchante , pour appuyer une calomnie si noire. C'est déjà trop pour le Roy d'Espagne , & pour l'Empereur , de s'estre unis d'interefts avec un Prince ambitieux , qui de cette Fable & de cette imposture diabolique , a fait le prétexte de son usurpation.

Peut estre que ces bons Princes croiront se pouvoir décharger du blâme d'estre mêlez avec des Heretiques, dans une Ligue que la France n'a pas mieux fait , estant entrée dans plusieurs Ligues avec les Protestans , mais cela ne les sauve pas ; car premierement quand la France seroit en cela coupable , on n'est point justifié par les fautes d'autrui. Secon-

dement, la France n'est jamais entrée dans une Ligue où il y eust un Roy Catholique depose, pour faire place à un Usurpateur Heretique. Troisiéme-ment, dans les Ligues où les François ont esté avec les Heretiques ils estoient toujours superieurs en forces : de sorte qu'il n'y avoit point de danger, ny pour eux d'être maistrisez par leurs Confederez, ny pour la Religion d'estre accablée par l'Herésie. Je voudrois bien qu'à cette heure l'Empereur & le Roy d'Espagne en pussent dire autant, mais que le monde juge qui est le Maistre de la Ligue, où l'Empereur qui vit tranquille à Vienne, & le Roy d'Espagne qui vit de même à Madrid, où le Prince d'Orange, qui est à la teste de soixan-

te mille hommes en Flandre ,
& les Electeurs de Saxe & de
Brandebourg , qui ont de puis-
santes Armées sur le Rhin.

Ajoutons à cela les forces
Maritimes de l'Angleterre &
de la Hollande , & ce que ces
deux Etats ont d'argent pour
soutenir les frais de la guerre ,
& songeons un peu où tout cela
aboutiroit en cas qu'ils pussent
reduire la France aux termes
projettez à la Haye. Croit-on
qu'après tant d'intrigues & de
mouvemens , le Prince d'Oran-
ge fust d'humeur à quitter la
Flandre , qui est si fort à sa
bien-séance , & dont il se peut
faire une belle Souveraineté en
la joignant avec la Hollande ,
à quoy tout semble se disposer ?
Il feroit bien valoir alors ses
pretentions , & les appuyeroit

GALANT.

 sans doute sur un droit d'acquisition, ayant tant dépensé pour la défendre, ce qui pourtant devoit donner un peu à penser à l'Empereur; car si les affaires en venoient là, il seroit obligé d'avoir de grands ménagemens avec les Princes Protestans ses Voisins, qui seroient soutenus d'un si puissant appuy de leur Secte.

Mais quand on considere l'éminente pieté de Sa Majesté Imperiale, que le Ciel a récompensée d'une maniere si extraordinaire par cette delivrance presque miraculeuse de Vienne, au Siege que les Turcs en firent en 1683. & en suite par tant de Victoires remportées; par tant de Places conquises sur ce fier ennemy du nom Chrétien; quand, dis-je, on

confidere ces choses , on ne peut pas croire que l'Empereur soit méconnoissant de tant de graces ; mais on juge plustost qu'il aura autant de soin des interests de la Religion , que le Ciel en a eu de ceux de l'Empire. Sa pieté & son zele se reveilleront apparemment à la voix du Souverain Pasteur, lors qu'il l'exhortera de ne plus entretenir une guerre allumée dans le sein de la Chrétienté , mais de rompre ce commerce avec les Heretiques , si fatal à la Religion , de conspirer à mettre la Paix entre les Enfans de l'Eglise , & de poursuivre la guerre contre les Turcs , que la Providence par une longue suite de Victoires semble luy avoir livrez pour étendre ainsi les limites du Royaume.

du Sauveur du monde, & pour empêcher que les Ottomans ne fassent plus dorenavant de ravages dans les Terres des Princes Chrétiens.

Outre le devoir d'un Empereur des Romains de veiller à la conservation de la Religion Catholique Romaine, & celui d'Enfant de l'Eglise, de prester l'oreille aux avis paternels de Sa Sainteté, à juger sainement selon la conjoncture présente des affaires de l'Europe, il n'est pas moins de son propre intérêt, que de celui de la Religion, qu'il s'accorde avec la France par une bonne Paix, & qu'il pousse ensuite vivement le Turc. Mais le mal est que le desir de se vanger des François, & l'esperance d'en venir à bout fondée sur le grand nombre de

leurs Confederez , ont tellement ébloüy ses Ministres , qu'ils ne peuvent regarder de sang froid , ny le mal que la Ligue a fait à la Religion , ny le peu d'effet qu'elle a eu , & qu'elle aura probablement contre la France ; qu'ils ne peuvent même difcerner le veritable interest de leur Majesté , qui est d'atterrer une bonne fois l'ennemy du nom Chrétien , qui a mis si souvent l'Empire à deux doigts de sa ruine. Car y a-t-il chose au monde qui puisse mieux établir la grandeur de la Maison d'Autriche , que de bien affermir son Royaume de Hongrie avec toutes ses dépendances , afin que Vienne n'estant plus frontiere , elle soit à jamais le centre de ces Etats ; Mais cela ne

se peut faire à coup seur qu'en continuant la guerre contre le Turc, & en ne luy donnant point de relâche pendant qu'il est foible & abattu, d'autant que si on donne une fois à ce vaste Corps le temps de respirer & de se reconnoître, quelque malade qu'il soit à présent, il peut avec un peu de repos reprendre ses forces, & devenir aussi fort & aussi redoutable qu'il ait jamais esté.

Je sçay bien que de telles mesures ne seront point au goût des Princes Protestans d'Allemagne, ny convenables aux vastes desseins du Prince d'Orage. Ces Princes ont toujours esté par le passé, & seront encore à l'avenir, dès qu'ils en auront l'occasion, aussi jaloux de la puissance Impériale, qu'ils le

sont aujourd'hui de la grandeur de la France ; mais j'espère qu'ils n'auront point d'ascendant sur les Conseils de Sa Majesté Imperiale ; & qu'Elle sera convaincuë, pour peu qu'Elle y pense , qu'en son particulier Elle a plus risqué & plus perdu en perdant Belgrade & Nice , qu'Elle ne gagna à la prise de Mayence & de Bonne. Je crois même qu'Elle fera reflexion que le Royaume de Hongrie vaut mieux que deux ou trois Places de plus ou de moins sur le Rhin , lesquelles peut-estre on pourroit avoir à meilleur marché par un Traité de Paix, que par la continuation de la guerre.

A l'égard de la Couronne d'Espagne , pour sçavoir quel avantage elle pourroit raison-

nablement attendre de la continuation de la Ligue, & de la guerre avec la France, il faut d'abord convenir de celuy qui est à present le Maistre de la Flandre, si c'est le Roy Catholique ou le Prince d'Orange. La decision de cette question est aisée. Les Troupes du Prince d'Orange sont en garnison dans toutes les grandes Villes; il a un pouvoir absolu dans l'Armée; il donne les ordres partout en ce Païs-là, aussi souverainement qu'aucun Roy d'Espagne les pourroit donner, y fust-il en personne. C'est là ce que tout le monde reconnoist pour des marques assurées d'une autorité Souveraine; de sorte que la Flandre qui a coûté tant d'années de guerre & tant de millions pour la défendre con-

tre la France & la Hollande , est tout d'un coup livrée entre les mains du Prince d'Orange , peut-estre en recompense des bons services que ses Ayeux ont rendus à l'Espagne ; car pour les siens , on ne voit pas ce qu'il a fait jusqu'à present en faveur de cette Couronne , si on ne veut luy compter pour un grand service d'avoir laissé prendre Mons à sa veüe, d'avoir mangé tout le Pays la dernière campagne , sans gagner un seul ponce de terre sur l'ennemy , & d'avoir eu enfin soixante douze de ses Escadrons entierement défaits par vingt-huit des François.

Mais pour parler serieusement, il est incontestable que si la Ligue & la guerre contre la France doivent avoir leur cours

jusqu'au bout, toute l'affaire ne se terminera qu'aux dépens du Roy d'Espagne. Car l'une de ces deux choses arrivera infailliblement ; ou le Roy de France, ou le Prince d'Orange sera alors le possesseur de la Flandre.

Mais, diront les Ministres Espagnols, si le Prince d'Orange gagne la Flandre, ce ne sera que pour nous la rendre; au lieu que si le Roy de France en devient le Maître, la voilà perdue pour toujours. On ne peut raisonner plus juste : car enfin le Prince d'Orange à témoigné faire grand scrupule de retenir ce qui ne luy appartient pas. Cependant on assure que ce que les Protestans appellent la lumière de l'Evangile, commence à se répandre dans les

164 MÈ R C V R E
Provinces de Brabant & de
Flandre , & que tous les jours
il s'y fait quelques conversions
à leur mode : ce qui merite
bien d'estre consideré par Sa
Sainteté , & qui n'est pas indi-
gne des reflexions de Sa Maje-
sté Catholique.

Enfin supposons que les Prin-
ces de la Maison d'Autriche
fussent entrez d'abord dans cet-
te Ligue avec les Heretiques
sans blesser leur conscience , &
sans autre dessein que de se
deffendre contre la France , de
recouvrer ce qu'on avoit pris
sur eux. Si toutefois l'experien-
ce leur fait voir que la Religion
en a déjà extrêmement souffert,
qu'elle court risque de plus
grands malheurs , & que tous
les coups qu'ils portent contre
la France sans la toucher , re-

tomberont sur l'Eglise, qui en est dangereusement blessée en plusieurs endroits, c'est à dire, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Flandre & en Italie feront-ils excusables devant Dieu, s'ils perseverent dans une Confederation si funeste en ses effets, au lieu d'écouter les rethorances du Saint Pere, & de songer à la Paix, comme à l'unique remede de tous les maux ?

En dernier lieu, il me semble que ces Princes se devroient un peu examiner sur la part qu'ils ont eüe dans l'injustice qui a esté faite au Roy d'Angleterre. C'est à eux de voir s'ils n'ont pas un juste sujet d'apprehender là-dessus des reproches du costé des hommes, & des châtimens du costé de Dieu, à

moins que d'en faire une réparation convenable ; car il est à craindre que l'on ne mette sur leur compte toutes les Ames , ou perverties , ou non converties , tout le sang des Prêtres & des autres Catholiques , qui fera répandu un jour dans ce Pays là , ou l'ancienne persécution , qui commence déjà à se renouveler , ne manquera pas de croistre avec l'autorité de l'Usurpateur , jusqu'à faire revivre les Loix sanguinaires. La subtilité de leurs Casuistes ne leur servira de rien au tribunal du Souverain Juge. C'est là que le Chef & les Complices porteront la même peine : l'un pour avoir entrepris le crime , & les autres pour ne s'y estre pas opposez.

Qu'on ne croye pas au reste

que ce soit les seuls intereſts du Roy d'Angleterre qui me faſſent parler de cette ſorte: car en verité la choſe eſt de bien plus grande importance pour ces Princes, que pour luy. Il n'y va à ſon égard que de la perte d'une Couronne temporelle, au lieu qu'à leur égard il s'agit de la perte même de leur Ame, & d'un Royaume éternel.

Quoy que rien ne ſoit moins galant que de parler de remedes dans une Lettre comme celles que je vous adreſſe tous les mois neanmoins l'utile devant l'emporter ſur l'agréable, je ne ſçaurois m'empêcher de vous parler de celuy qui a eſté mis en vogue par M. Miracle, Officier ordinaire de la Muſique de la Chappelle du Roy. C'eſt un

Baume pour les Rhumatismes, dont il a seul le secret, & dont la bonté retentit dans tout Versailles. Mille gens dignes de foy assurent que personne ne s'en est servy, qui n'en ait esté guery, & même si promptement, que ceux qui en ont usé ont regardé leur mal comme un songe. Les Rhumatismes ayant esté frequens cette année à cause du long Hiver & de la quantité de neiges qui est tombée, ce remède s'est trouvé d'une utilité fort grande. C'est ce qui a achevé de le mettre dans la reputation où il commence d'estre depuis quelque temps.

La Medecine n'en a pû fournir aucun qui ait eu effet dans la longue maladie de M. Nicolini,

fini, Nonce Extraordinaire de Sa Sainteté, qui est mort le 4. de ce mois. Il estoit Fils du Sénateur Matteo, d'une des premières & plus anciennes Familles de Florence, où ses Ancestres ont possédé les plus importantes Charges dans le temps qu'elle estoit gouvernée en Republique, & encore depuis qu'elle est passée sous la domination de la Maison de Medicis. Après avoir finy ses études dans les Colleges de Pise & de Parme, il se rendit à la Cour de Rome, où le Pape Alexandre VII. l'éleva à la Prélature, avec le titre de Referendaire des deux Signatures de Grace & de Justice. Pendant ce Pontificat, & sous ceux de Clement IX. & de Clement X. il eut successivement divers

Feu. 1692.

H

Gouvernemens dans l'Etat Ecclesiastique, c'est à dire, dans les Villes de Tivoli, Fabriano Camerino & Ascoli, & s'acquit partout une estime generale. Clement X. le fit venir ensuite à la Cour, & le mit au Tribunal de la Congregation de la Consulte. Innocent XI. le nomma son Vicelegat en Avignon, où il demeura neuf ans, pendant lesquels on eut tout sujet d'admirer sa prudence & sa conduite. Sa Sainteté l'ayant destiné après cela à aller exercer la Nonciature de Portugal, il fut sacré auparavant Archevesque de Rhodes dans l'Eglise des Jesuites, d'Avignon. & fut reçu à Lisbonne avec tous les honneurs qu'il pouvoit attendre. Il passa quatre ans & demy dans cette Cour, & merita l'ap-

plaudissement de tout le monde, par la maniere dont il s'acquitta de cet employ. Alexandre VIII. ayant esté élevé à la Chaire de Saint Pierre après la mort d'Innocent, le nomma son Nonce en France. Il arriva à Paris le 25. Novembre 1690. & eut le lendemain une audience particuliere du Roy ; mais la mort du Pape qui survint, la longueur du Conclave, & divers autres accidens l'ayāt obligé de differer son entrée publique, il ne la put faire que le 20. Novembre de l'année derniere. Elle se fit avec beaucoup de magnificence, & deux jours après il fut admis à l'Audience publique de Sa Majesté, qui le receut de la maniere du monde la plus favorable. Il tomba malade au commence-

ment du mois passé, & son mal redoublant de jour en jour, sans qu'il fust plus grand que sa patience à le souffrir, il succomba enfin à la violence d'une fièvre de trente jours. Il voulut estre enterré sans aucune pompe, & fut porté à l'Eglise des Capucins de la rue S. Honoré, qu'il avoit choisie pour estre le lieu de sa sepulture. Il est mort fort regretté à la Cour, & de tout ce qu'il y a d'honnestes gens à Paris. Il avoit conçu une telle estime pour le Roy, dont il connoissoit l'ardeur & le zele pour la veritable Religion, que ses interests particuliers n'auroient jamais prévalu contre la justice qu'il devoit à la pieté de ce Monarque. Si l'on avoit pû remedier à son mal, il travailleroit encore presen-

tement au repos de la Chrestienté. Sa Majesté luy ayant envoyé M. Fagon , premier Medecin de la feuë Reine & des Enfans de France , & qui professe la Medecine avec un si grand succès qu'il y faut ajoûter foy.

Je vous envoie une Lettre de M. Amelot , Ambassadeur du Roy en Suisse , qu'il a écrite de Soleurre aux Treize Cantons , en datte du 9. du mois passé. Vous sçavez quelle réputation il s'est acquise dans toutes ses Ambassades , & avec combien de prudence il vient à bout de toutes les affaires dont il se mesle.

Magnifiques Seigneurs.
Les bruits qui se sont repandus ,

par l'artifice des Ennemis du Roy ,
au sujet de la Ville de Geneve , m'a-
yant déjà donné sujet d'assurer en
particulier les loüables Cantons
Alliez de cette Ville , des sinceres
intentions de Sa Majesté , pour le
repos de tout le Corps Helvetique
& leur ayant mesme expliqué les
raisons solides qui doivent les con-
vaincre , que Geneve n'avoit rien
à attendre que la continuation de
la bonté & protection du Roy , j'ay
esté bien aise encore de vous faire
connoistre à tous en general dans les
conjonctures presentes les veritables
dispositions de Sa Majesté pour
vous.

Je vous ay déjà représenté en
tant d'occasions tout ce qui pouvoit
vous convaincre pleinement sur ce
sujet , qu'il n'est pas besoin de vous
le repeter icy en détail. Les Magi-

strats qui ont part au gouvernement des differens Etats qui composent la Suisse , sont trop éclairez pour ne pas connoître avec une entiere évidence , & par mille preuves sensibles de la bienveillance du Roy , que Sa Majesté desire , non seulement d'entretenir, & d'augmenter, s'il est possible , la bonne correspondance , mais encore qu'Elle prend autant d'intérêt que vous mesme à la parfaite conservation de la tranquillité, seureté & union de la Suisse. Il est certain, & j'ay ordre du Roy , de vous en assurer, que la prise de Montmélian, & tous les autres succès dont il plaira à Dieu de continuer à benir les armes de Sa Majesté , ne tourneront jamais qu'à l'avantage des louables Cantons ses bons Amis , Alliez & Confederez. Je dois mesme vous

dire de sa part que la conquête de
 cette importante Place ne change
 rien à l'inclination que Sa Majesté
 a eue à faciliter une bonne paix.
 Que si les actions de guerre, qui
 semblent éloignées par là de vostre
 voisinage, vous donnoient encore
 quelque inquiétude de ce costé-là,
 & que vous creussiez pouvoir par
 vos soins procurer la paix de l'Ita-
 lie par un accommodement de S. A.
 R. de Savoye avec le Roy, Sa Ma-
 jesté a tant de confiance en vous,
 & desire tellement de vous procurer
 de toute maniere un plein repos,
 qu'Elle donnera volontiers les mains
 à vous accepter pour Mediateurs
 & Garants d'un pareil Traité. C'est
 ce que je n'ay pas voulu différer de
 vous faire sçavoir, vous priant
 d'estre bien persuadez que l'on ne
 peut vous souhaiter plus sincèrement

que je fait, toutes sortes d'avantages & prosperitez.

Magnifiques Seigneurs,
*Vostre tres affectionné à vous
 servir,*

A M E L O T.

Il y auroit tant de choses à dire sur la conduite, la bonté & la generosité du Roy, que je vous laisse faire les reflexions dont cette Lettre fournit un ample sujet.

Le Jeudy 14. de cemois M. de Toureil, que je vous dis la derniere fois avoir esté élu pour remplir la place de Mr le Clerc à l'Academie Françoise, y fut receu selon la coutume. Il remercia la Compagnie par un Discours tout plein d'éloquence, qui fut extraordinairement applaudy, & Ms

H 5

Charpentier , alors Directeur, luy répondit par un autre qui luy marqua d'une maniere fort fine & fort delicate, que l'Academie en le choisissant n'avoit fait que satisfaire aux intentions du Roy , qui vouloit que dans ces sortes d'élections , on rendist justice au vray merite , sans aucun égard aux brigues. Je pourray vous en dire davantage le mois prochain. Après que ces deux Discours eurent esté prononcez , Mr l'Abbé de la Vau leut une suite du Poëme de Mr Perrault , intitulé , *La Creation du Monde*. L'on trouva des descriptions fort vives, comme on avoit fait la derniere fois, & cette lecture fut suivie d'une Lettre en Vers & d'une maniere de Prologue pastoral pour mettre en Musi-

que, l'un & l'autre de Mr Boyer. Ces deux Ouvrages reçurent beaucoup d'applaudissemens, & firent connoître que le beau feu de l'esprit n'est point sujet aux années.

Le 7. de ce mois, Mr le Marquis de Marignanes, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment Colonel, épousa dans Alby la Fille de Mr le Marquis de Crussol S. Suplice, Cousin Germain de Mr le Duc d'Uzès. Toute la France sçait assez l'ancienneté & la grandeur de cette Maison. Mr le Marquis de S. Suplice est Fils d'une Sœur de feu Mr le Comte d'Aubigeous-d'Amboise, qui descendoit en droite ligne d'Anicien, qui fut fait Seigneur d'Amboise par l'Empereur Maximin en 237. Il seroit aisé de tirer la suite des

Seigneurs d'Amboise degré par degré, depuis cet Anicien jusques à Pierre, si chery de Loüis XI. lors même qu'il n'estoit encore que Dauphin, & dont il fut Chambellan & député en Italie, pour accorder le Pape avec certains Princes. Il épousa Anne de Buell, Sœur de Jean, Comte de Sanserre, Amiral de France, & ce mariage fut parfaitement heureux, puis qu'il en nâquit neuf Enfants mâles, qui ont esté tous remarquables dans leur temps; Charles qui épousa la Dame de Chavigny; Loüis, Evêque d'Alby; Jean, Evêque de Langres; Emery, Grand Maître de Rhodes; Pierre, Evêque de Poitiers; Jacques, Evêque de Clermont; Jean, Seigneur de Buffy; Huet, Seig-

neur d'Aubigeous, & le fameux Cardinal George d'Amboise, Ministre & Favory du Roy Louis XII. Outre ce Louis d'Amboise, Evêque d'Alby, il y eut encore un autre Louis de cette Maison qui le fut aussi, & c'est à ces deux Prelats que la Ville d'Alby est redevable de cette fameuse Eglise dédiée à Sainte Cecile, qui passe pour une des plus belles de la Chrétienté, & de plusieurs autres monumens de leur magnificence & de leur pieté. Aussi les Habitans d'Alby ont-ils une veneration extrême pour les Descendans de cette illustre Maison, & c'est ce qui les a obligez de témoigner par diverses festes & réjouissances publiques la part qu'ils prenoient au mariage que je vous

apprens. L'Epoux & l'Epouse
sont si bien faits & si dignes
l'un de l'autre, qu'on ne doute
point qu'un mariage si bien
assorty n'ait des suites tres-
heureuses. Madame de Saliez,
Viguiere d'Alby, dont tous
les Ouvrages sont si estimez,
a fait pour eux l'Epithalame
que je vous envoie.

*L'On cherche vainement cette
charmante Fille,
En qui brille le Sang d'une illustre
Famille.*

*Un jeune Conquerant qui veut se
rendre heureux,*

L'enleve à travers mille feux.

*Tout a favorisé son amoureuse au-
dace;*

*Mais l'Hymen nous rend à sa
place*

*Une Femme admirable, en qui nous
revoyons*

La Fille que nous regretions.

*Elle a ses agrémens , ses airs , &
ses manieres ,*

*Ses yeux , son teint , & ses lu-
mieres ,*

*Et tous les sentimens de ses nobles
Ayeux ,*

*Dont la magnificence éclate dans
ces lieux.*

*Enfin , ces deux Objets sont une
mesme chose.*

*Vous , pour qui le Ciel fait cette Me-
tamorphose ,*

Epoux aimable & fortuné ,

*A quel comble de biens êtes-vous
destiné ?*

*Vostre Epouse , toujours adorable , &
severe ,*

*Va marcher sur les pas de son illustre
Mere ,*

*Et vous allez goûter , au gré de vos
desirs ,*

*Un long enchaînement de-joye , &
de plaisirs.*

Mr le Marquis de Marignanes , qui vient d'épouser Mademoiselle de Crussol de Saint Supplice , est de la Famille de Couet , originaire de Bresse , qui s'est venuë établir d'Allemagne en ce Pays là & Fils de Mr le Marquis de Marignanes & des Isles d'or , Baron de Velaux , Bormes , Saint Canat , Seigneur de Vitrolles , Coudoux , la Bourdonniere & autres , Gouverneur pour le Roy des Isles & Fortetesses de Porte-cros & de Levant , & qui a esté deux fois premier Procureur du Pays de Provence , employ qu'on ne donne qu'aux Gentilshommes les plus distinguez de cette Province. Il avoit épousé en premieres noces une Fille de la Maison de Porcelels,

Sœur du Marquis de Maillane, qui est morte sans enfans, & il épousa en secondes noces Blanche de Seytres de Laumons Nièce du Bailly de Laumons, Ambassadeur de son Ordre à Rome, qui est mort tenant l'Auberge de Provence. De ce mariage sont sortis deux Filles & deux Garçons. L'aînée des Filles a esté mariée à Charles Grimaldis d'Antibes, Marquis de Cagnes, de la Maison des Princes de Monaco, & la Cadette, à Philippe Guillaume de Grammont de la Maison des Grammont de Bearn. L'aîné des Garçons est M.le Marquis de Marignanes, dont je vous parle. Le cadet est Lieutenant dans le Regiment des Gardes Françoises. Leur grand Pere estoit Marquis de Maria

gnanes , gouverneur pour le Roy de la Tour de Boue , lez Martigues en Provence , & avoit aussi esté premier Procureur du Pays de Provence , & Colonel d'un Regiment d'Infanterie. Leur bisayeul estoit Conseiller garde des Sceaux au Parlement d'Aix en Provence , qu'on appelle le baron de Couet Baron de Trets , de Sillans & autres Places. Leur Trisayeul le Baron de Coët , aussi Baron de Tretz , fut Mestre de Camp des Arquebussiers à cheval de Provence , & chassé de Marseille par Casaux pour avoir esté fidelle au Roy , comme il en est fait mention dans l'Histoire de Provence. C'est luy qui s'est venu établir le premier dans cette Province , où il suivit le Duc de Sa-

voje dans l'échange qui se fit de la Bresse avec le Marquisat de Saluces, & il a fait la branche de Provence. L'autre est demeurée en Bresse C'est celle de Mrs les Comtes de Montribloud qui firent un des plus beaux partages dont on ait ouy parler depuis longtemps entre des particuliers, l'un des Freres ayant eu les terres en deça, & l'autre les terres en delà du Rhône. Jean de Couet, Comte de Montribloud, Capitaine de cent hommes d'armes, se distingua au Siege de Rouën , où il entra le premier par la brèche : l'Histoire de Mezeray. La Grand' Mere estoit de la Maison d'Escalis de Bras , des Barons d'Anstouïs en provence ; la Bisayeule de la Maison de Grasse, illustre en provence, &

la Trisaycule de celle de Villeneuve des Marquis de Trans, de cette mesme province. Je ne vous parle point des alliances de cette Maison, qui sont les meilleures de provence.

Voicy les noms de plusieurs personnes considerables de l'un & de l'autre sexe, mortes depuis peu de temps. Il y en a une partie dont l'abondance de la matiere m'empescha de vous parler dès l'autre mois.

Messire Philippes Cyrus de Torcy, Comte de Torcy, Seigneur de Torcy, le Mont Chevenelles & autres lieux, Lieutenant Colonel du Regiment de Cavalerie de Bellegarde. Il étoit fils de Philippes de Torcy, Sieur de la Tour Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Dieppe &

d'Arras, & de Silvie Angeli-
que de l'Hospital de la Branche
de Sainte Mesme. Il est mort
sans alliance. Son frere aîné a
épousé Marie François-Eliza-
beth de l'Hospital, fille du def-
funt Duc de Vitry. Torcy por-
te de sable à la bande d'or.

Mademoiselle Elizabeth de
l'Hospital de Sainte Mesme.
Elle employoit tout son tems
au secours des pauvres & à dis-
verses actions de pieté , &
estoit sœur de M. de l'Hospi-
tal, Comte de Sainte Mesme
premier Ecuyer de Madame la
grande Duchesse de Toscane ,
& cy-devant premier Ecuyer
de feuë Madame la Duchesse
Douairiere d'Orleans. Ils des-
cendent d'une branche cadette
de l'ancienne Maison de l'Hos-
pital, issuë du Sieur de l'Hospi-

tal de Sainte-Mesme, mort des
 / blessures qu'il reçut au Siège
 de Pavie. Cette Maison des-
 cend d'Aloph de l'Hôpital,
 Seigneur de Choisy & de Saint-
 te-Mesme, dont le fils aîné,
 Jean de l'Hospital, Comte de
 Choisy épousa Leonor Stuart,
 dont est venu Jacques de l'Hos-
 pital, Marquis de Choisy,
 Chevalier des Ordres du Roy
 Gouverneur & Sénéchal d'Au-
 vergne, & Chevalier d'hon-
 neur de la Reine Marguerite,
 qui épousa Madeleine de Cossé
 Gonnor, d'où sont issus les
 Marquis de Choisy, Comtes
 de l'Hospital & Barons des
 Cordou. François de l'Hospital
 Seigneur de Vitry, épousa An-
 ne de la Chastre, fille de Clau-
 de, Baron de Maison-Fort,
 dont est venu Louis de l'Hos-

pital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté, Lieutenant general des Comtez de Champagne & Brie, & Gouverneur de la ville de Meaux, qui épousa Françoise de Brichanteau de Beauvais - Nangis, dont il eut Nicolas & François de l'Hospital, Marêchaux de France, & trois filles dont deux furent mariées aux Comte de Charlus & Marquis de Persan, & la troisiéme, Louise de l'Hospital, fut Abbessé de Montiviliers Nicolas de l'Hospital, Marquis de Vitry & d'Arc, Comte de Châteautilain, Bailly de Meaux, Capitaine des Gardes du Corps du Roy, arresta le Marêchal d'Ancre, par l'ordre de Louis XIII. qui le fit Marê-

chal de France en 1617. puis
 en 1619 Chevalier de ses Or-
 dres. En 1632. il fut Gouver-
 neur de Provence, & ensuite
 on luy donna le titre de Duc
 de Vitry. Il mourut en 1644.
 Doyen des Marêchaux de
 France & avoit épousé Lucre-
 ce Bouhier de Beaumarchais.
 Il en eut feu M. le Duc de Vi-
 try dont le fils est mort sans
 alliance & des filles. François
 de l'Hospital; frere puîné de
 Nicolas, Duc de Vitry, Sei-
 gneur du Halier Comte de
 Beine & de Romorantin, a
 esté Chevalier des Ordres du
 Roy, Conseiller de Sa Majesté
 en ses Conseils & d'honneur
 en sa Cour de Parlement de
 Paris, seul Lieutenant Gene-
 ral pour le Roy en Champa-
 gne & Brie, Gouverneur &
 Lieute

Lieutenant general de la ville,
 Prevôté & Vicomté de Paris,
 auparavant Gouverneur de
 Nancy , dès l'an 1621. Il fut
 Capitaine des Gardes du Corps
 du Roy, & en 1643. Sa Maje-
 sté le fit Maréchal de France.
 Il mourut en 1660. & est con-
 nu dans l'Histoire sous le nom
 de du Halier , qu'il portoit
 avant qu'il eust le Bâton de
 Maréchal. Il s'acquit une gran-
 de réputation à la bataille de
 Rocroy , où il fut blessé , au
 Catelet , & en divers autres
 lieux d'Allemagne , Flandre ,
 Italie , Franche-Comté & Lor-
 raine. Il n'a pas laissé d'enfans.
 Cette Maison de l'Hospital ,
 qu'on pretend originaire de
 Naples , porte écartelé au pre-
 mier d'Anjou, Naples, Sicile, au
 second d'Aragon, au troisiéme de
 Février 1692. I

*Brichanteau, au quatriéme de la
Chatre, & sur le tout de l'Hospi-
tal qui est de gueules au coq d'ar-
gent, armé & cresté d'or, soutenant
de son pied droit un écusson chargé
d'une fleur de lis d'or.*

Mr André Chevalier, Mar-
quis de Saint Blimont, Seigneur
de Pandé, Caon, Gouy, Erte-
beuf, Salnel, d'Enneville, Uron
Armuncourt & autres lieux.
Il avoit pris alliance dans la fa-
mille des le Tonnelier de Bre-
teüil, qui a donné des Con-
trôleurs Generaux des Finan-
ces, Conseillers d'Etat, Mai-
stres des Requêtes, Intendants
de Justice, Conseillers au
Parlement, Grand Conseil, &
aux Compagnies Superieures.

Messire Antoine de Guil-
lon, Seigneur de Marmouffe,
du haut & bas Garnay, Cham-

bleant , de St Benin , Menétou & autres lieux, mort âgé de 75. ans en son Château de Marmouffe près de Dreux , & regreté généralement dans la Province, tant des riches que des pauvres , à qui il servoit de pere n'ayant point de plus grand plaisir que de chercher à les soulager. Il avoit esté à malthe & apres avoir fait ses Caravannes , il ne voulut point faire ses vœux. Il eut l'honneur d'estre Page de la Chambre de Louis XIII. & fut fait ensuite Lieutenant des Gardes où il servit plusieurs années , après quoy il fut Gentil-homme de la Chambre de feu Monsieur le Duc d'Orleans , & ayant quitté la Cour , il ne songea plus qu'à travailler à l'affaire de son salut. Jacques de Guillon son pere Maître des

Requestes, Surintendant de Justice en la Generalité d'Orleans eut le brevet de Conseiller d'Etat, sous Louis XIII. & laissa entr'autres enfans de Louise de l'Epine, petite fille de M. le President Baillet, Charles de Guillon Conseiller Clerc au Parlement de Paris, Jacques de Guillon, second du nom, Conseiller au Parlement de Rouën pendant le Semestre, & ensuite Procureur General au Parlement de Dijon, & une fille mariée à Mr Vauclin, Seigneur des Yvereaux, Intendant de Justice en Languedoc, dont le Frere eut l'honneur d'être Precepteur du deffunt Roy, Marcellin de Guillon son Ayeul, Contrôleur General de l'Artillerie, fut Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & fit la Charge

de Grand Maître de l'Artillerie pendant douze ans. Il épousa Geneviève de Fontenus, & en eut François & Jacques. François de Guillon son aîné Contrôleur de l'Artillerie, laissa un fils, qui fut tué au Siège de la Mote étant Capitaine aux Gardes, & deux filles, dont l'aînée épousa M. le Comte de Treuille, Capitaine-Lieutenant des Mousquetaires du Roy. L'autre fut Grande Prieure de l'Abbaye de Chelles. Pierre de Guillon, son Bisayeul, Commissaire ordinaire en l'Artillerie de France, Lieutenant de Mr de Biron, Grand Maître de l'Artillerie dans les Provinces de Lionnois, Dauphiné, & Contrôleur ordinaire des Guerres, fut pere de Marcellin dont je viens de vous par-

ler & de Pierre, second du nom, qui fit la Branche de la famille qui est encore à Lyon. Il servoit en 1524. sous François I. Il y a eu un Estienne de Guillon, President au Parlement de Grenoble en 1429. Antoine de Guillon, dont je vous apprens la mort, a eu plusieurs Enfans sçavoir, Simon de guillon, mort Page de S. A. R. Monsieur ; Antoine, qui estant devenu l'ainé par sa mort, renonça au monde, & se fit Religieux de Saint Benoist de la Congregation de Saint Maur ; Leonarq, qui ayant esté Page de la grande Ecurie, & Capitaine-Exempt des gardes, a esté forcé d'abandonner le service à cause d'une grande blessure receuë au cōbat de Kocesberg ; J. Leonard, qui été Page de la petite Ecurie du Roy ; Barbe de Guillon, ma-

fiée à Messire Urbain de Tilly, de la Famille de Blanc, Lieutenant Colonel du Regiment de Cavalerie de Grinant, & Marguerite-Françoise, qui a épousé Monsieur de la Roche Seigneur de la Chapelle, Capitaine au Regiment de Grinant, dont le Pere qui estoit Aimé de la Vallée de la Roche, a commandé le Regiment du grand Maître Mr de la Mileraye. Guillon porte *d'azur au sautoir d'or*, pour supports deux Pelicans, & pour corps de Devise, un pelican qui se tuë pour nourrir ses petits avec ces mots, *Mihi non sum natus*.

Dame Marie Vallée des Barreaux, Veuve de Messire Pierre Violet, Président en la Quatrième des Enquestes. Elle étoit Fille de Feu Mr des Barreaux

President au Grand Conseil, & de Dame Barbe Dolu, & a laissé Madamela Comtesse de Tiliens, & Madame la Presidente Talon, ses Heritieres. Elles sont Filles de Dame Elizabeth Vallée, sa Sœur, & de M. du Bouléy-Favier, Maistre des Requestes.

M. le Marquis du Pleffis-Beliere, Gouverneur de Carmagnole & de Suze. Il a fait une infinité de belles actions, & joignoit la valeur à la prudence. La maniere dont il s'est distingué en plusieurs occasions luy avoit acquis une grande estime dans les troupes, & vous sçavez qu'il a contribué aux grands avantages que les armes du Roy ont remportez en Savoye, & en Piedmont. Il estoit Frere de

Madame la Maréchale de Crequi. Personne n'ignore qu'on ne voit que des modèles de vertu dans cette Famille.

M. le Comte d'Alegre. Il estoit encore dans ses plus belles années; & avoit épousé Mademoiselle du Frenoy. Ce nom est si connu, qu'il n'est ignoré d'aucun de ceux qui connoissent les amours & les graces. M. le Comte d'Alegre est de la troisième branche de l'illustre Maison d'Alegre qui a autrefois donné des ViceRois au Royaume de Naples. La branche aînée dont estoit feuë Madame de Seignelay, est d'Auvergne, & c'est celle des Marquis d'Alegre-Torsel. La seconde branche celle d'Alegre Coupigny du Quesnel, de Normandie, & la troisième, celle d'Alegre

Vivares, dont estoit M. le Comte d'Alegre qui vient de mourir.

Madame Gourreau de la Proustiere, Prieure de l'Abbaye de Saint Antoine des Champs lez Paris, & Doyenne des Religieuses de ce Convent, âgée de plus de quatre-vingt ans. Elle estoit Fille de Messire Jean gourreau, Sieur de la Proustiere & des Palluaux, Conseiller de la Cour des Aides, Sœur de Messire Nicolas gourreau, Sr de la Proustiere, à present Doyen des Conseillers de la Cour des Aydes à Paris, & Tante de Messire François gourreau, sieur de la Proustiere, Conseiller Clerc en la grand'-Chambre du Parlement. C'est une ancienne Famille d'Anjou, originaire de Bretagne, dont il y a eu Phi-

lippe gourreau, sieur de la Proustiere, receu en 1569. Maistre des Requestes, après avoir esté Conseiller au Parlement de Bretagne. Il épousa Antoinette Poyet, Niece du Chancelier de France. gourreau de la Proustiere porte *d'or à l'Aigle double de sable, armé, bequé & couronné de gueules.*

Dame Marie Madeleine le Boistel, Femme de Messire Claude Bauffan, Maistre des Requestes honoraire.

Dame Marie du Frenay, Femme de Messire Joseph-François d'Ernothon, Seigneur de Lango Treuilly, & autres lieux, Baron de l'ancienne Baronnie du pont, Il fut receu Maistre des Requestes en 1682. après avoir esté Conseiller au Parlement, & au-

paravant Conseiller au Chastellet de Paris.

Dame Renée - Angelique Rouillet de Beauchamps, Femme de Messire René Roland le Vayer, Seigneur de Boutigny, Conseiller du Roy en la premiere Chambre des Enquestes du parlement, où il fut receu en 1687. Il est Fils de feu M. le Vayer de Boutigny Maistre des Requestes & Intendant de Justice à Soissons, & auparavant durant plus de vingt années Avocat au parlement, où il se fit distinguer par la facilité de son expression, & cette éloquence qui luy estoit si naturelle. Sa Famille est originaire du Maine, où elle a donné plusieurs Lieutenans generaux en la Ville du Mans. M. le Vayer, maistre des Requestes, & M. le Vayer, Con-

seiller de la Cour des Aides, sont de cette Famille.

M. Charles Ravierè , receu Avocat au parlement en 1645. la grande capacité & la connoissance parfaite qu'il avoit de la Jurisprudence, le faisoient fort employer. Son Frere a été Procureur du Roy au Tresor , & sa Sœur a épousé M. de Montholon Conseiller au Châtelet , d'une branche cadette de l'illustre Maison des de Montholon.

M. Pijart , Conseiller , Medecin ordinaire du Roy , Docteur Regent , & Doyen de la Faculté de Medecine de Paris, mort le second jour de ce mois, âgé de près de quatre vingt quinze ans. Il fut reçu Docteur en la mesme Faculté , le neuvième de Janvier 1623. & il l'a esté soixante-neuf ans. &

plus, étant devenu le plus ancien des Docteurs de sa Compagnie, le dixième de Janvier 1671. Il a toujours exercé sa profession avec beaucoup d'honneur & de réputation, & avoit puisé dans les Livres une science profonde, où il s'estoit confirmé par une longue expérience auprès des malades. Il connoissoit la propriété des termes les plus rares & les moins usitez de la Langue Grecque & de la Latine, & estoit très-sçavant dans les belles Lettres. On doit l'estimer un grand Medecin, puis qu'il a travaillé si heureusement à se faire une longue vie.

Les François continuent toujours à remporter sur mer des avantages fort considerables. Sur l'avis qui fut donné à qua-

tre Vaisseaux du Roy qui croi-
soient depuis plus de six semai-
nes vers le Cap de Finistere,
qu'une flote de vingt-deux
bâtimens Marchands, chargés
de bled, devoit passer de Bribao
à Cadix, escortez de deux
Vaisseaux de guerre Hollan-
dois, l'un de cinquante Ca-
non, & l'autre de quarante six,
ils s'assemblerent & prirent
leurs mesures pour les attaquer
M. le Chevalier des Augers,
Capitaine de Hautbord, qui
commande le Maure de 54. Câ-
nons, l'un des Vaisseaux qui
estoit venus à Brest de Dun-
kerque, disposa de cette sorte,
en qualité de Commandant,
les trois autres Vaisseaux, qui
estoit de 30. à 36. Canons,
sçavoir, le Pali, le Seditieux
& l'Opiniâtre que, comman-
dent Mrs Serpaud, du Vignau

& le Chevalier Damon. Les deux premiers eurent ordre d'attaquer le moins fort de deux Vaisseaux de convoi, M. le Chevalier des Augers s'estant réservé le plus gros, ayant ordonné à M. le Chevalier Damon, de prendre le plus qu'il pourroit des Vaisseaux Marchands pendant le combat. Il fut fort rude, & ne finit qu'au bout de quatre heures. M. le Chevalier des Augers coula à fond, après deux bordées, le Vaisseau qu'il attaquoit & Mrs Serpaud & du Vignau, en firent autant du leur. Il n'y eut que seize personnes, dont le Capitaine, qui échaperent de ces deux Vaisseaux de guerre. M. le Chevalier Damon prit quatre des bastimens Marchands,

& les autres se sauverent à S. Thomé, qui n'estoit pas loin de là. Les nostres se retirerent à Rochefort avec leurs prises, M. des Augers ayant perdu le Beaupré de son Vaisseau, & les autres quelque chose des leurs. Ils sont Capitaines de Fre-gate.

M. le marquis de Nesmond, Lieutenant General des Armées Navales, n'a pas eu moins d'avantage, puisque s'estant mis en mer avec une Escadre de Vaisseaux, il en a pris quatre marchands Hollandois, dont trois estoient richement chargez. Le mauvais temps l'a obligé de relâcher à Belle-Isle, où il les a amenez. Vous remarquerez, madame, que depuis que les Ennemis ont renoncé à la Paix, ils ont perdu vingt-

cin Vaisseaux de guerre, sans que le Roy en ait perdu aucun. Ce que je vous dis est un fait constant dont ils sont forcez de convenir. On ne peut songer qu'avec beaucoup de surprise, que les Anglois & les Hollandois, ayant esté plus puissans sur mer que la France, avant le regne du Roy, mesme quand ces deux Puissances n'estoient pas unies & qu'on les voyoit agir séparément, ils soient aujourd'huy contrainits de luy céder. On croit ce qu'on voit, & on l'admire.

Tous les siècles ont eu leurs Heros. On peut dire, que le Roy est non-seulement celui, de son siècle ; mais encore de tous ceux qui ont précédé le siècle de ce monarque. Le haut degré de gloire où il est parvenu

ayant fait retentir le bruit de son nom chez toutes les Nations du monde, il ne faut pas s'étonner si on souhaite de voir de ses Portraits par toute la terre, & si le grand debit qui s'en fait, engage toutes sortes de peintres à en faire, & toutes sortes de graveurs à en graver. C'est ce qui est cause qu'on en trouve un si grand nombre qui sont si défigurez, qu'on n'y reconnoît point le Roy, & que les Etrangers qui croient le connoître sur les portraits qu'ils ont fait venir de France, n'en peuvent concevoir de justes idées, ny trouver dans ses traits tout ce qu'ils promettent de grand & d'heureux. Ils ne seroient peut-estre pas fâchez d'apprendre que de tous ceux qui ont esté faits, celui de M. Person a esté trouvé

undes plus ressemblans pour ne pas dire le plus. C'est ce qui a causé l'empressement du public pour en avoir. La surprise a esté grande pour ceux qui croyoient qu'on leur en avoit envoyé de la main de Monsieur Person, lors qu'ils ont connu que ce n'estoit que des copies d'après luy. La supercherie a esté poussée si loin, que des Peintres ont osé prendre son nom pour debiter de leurs copies. Ce portrait avoit fait trop de bruit pour n'estre pas gravé. Il l'a esté par le sieur Drevet, qui loge rue S. Jacques, près de S. Severin, & qui en donne les Estampes pour un écu. Les curieux qui souhaiteront avoir des premieres tirées, ne doivent point perdre de temps, s'ils veulent satisfaire leur curiosité sur le peu qui en reste.

Il y a grand nombre de Mécontens en Angleterre, & la disgrâce de milord Churchill à qui le Prince d'Orange a osté toutes ses Charges, fait voir à ceux qui en sçavent le secret, qu'elle peut avoir de grandes suites ; puis qu'elle vient de ce que la Femme de ce milord, Dame d'honneur de la Princesse de Danemarck, a excité cette Princesse à se peindre, de ce que le Prince d'Orange ne tient aucune des promesses qu'il a faites au Prince son mary, dont l'une étoit, de le faire Amiral. Elle a dit en se plaignant hautement, que si elle avoit creu que le prince d'Orange en eust usé de cette sorte, elle n'auroit pas consenti à ce traitement qu'il a fait au Roy son pere.

La Cour d'Espagne n'est pas plus tranquille, & la mesintel-

ligence est si grande entre ses deux Reines, que toute la Cour est divisée en deux partis. Chacun soutient si hautement celui qu'il a pris, que ceux qui les suivent ont des rubans à leurs chapeaux, qui font connoître s'ils sont dans les intérêts de la Reine Douairiere, ou de la Reine Regnante.

L'empressement des Irlandois pour passer en France est toujours le mesme, & quoy qu'on n'y en attendît plus depuis l'arrivé de M. de Sarsfield à Brest, il y est encore venu deux petits Bâtimens chargez de sept à huit cens hommes.

Ceux qui ont expliqué la derniere Enigme sur *la Lance*, qui en estoit le vray mot, sont Mrs Turrault de la Coursonniere, Chanoine de S. Pierre

du Mans, & mulin le jeune de la mesme ville, Vagnard, du Puits d'Amour, l'Abbé de Reilmiro ; F. maroy, de la ruë de la Harpe ; Coquebert de chez M. du Castel ; le Chevalier Besnier, de Bellair, cy-devant Capitaine de la vieille Marine ; le Gloüance, Chirurgien à Vannes en Bretagne ; Ricquet, Commis de la Poste de la même ville ; & Laurent Bouvier, Chirurgien au même lieu ; Serein, Apotiquaire chez Madame ; F. Messier de la Place S. Nizier de Lion ; Etienne de la Ruë des trois petits Ecus à Troye ; Leger Commissaire des Marêchaussées de Chartres & Chasteaudun ; de Montfrery ; le Petit, du grand Turc, ruë S. Honoré ; le Bel esprit du Cerf volant de la mesme ruë, C. Aujoulat, sieur de

la Baume, René Lorillat, L'Abbé Pionneau, L'Illustre Bonnard de l'Hostel du Quesnoy, C. Hutuge d'Orleans, le Chevalier Loibel de la place Maubert, le Triumvirat de Bourg en Bresse; le Comte de Quermeno, l'Amant à loüer de la rue S. Martin, l'Ennemi des préjugez, de la rue de la Tifserandrie, le Beau tenebreux, de la rue de Jouy, le bon Beau pere du Chevalier de Bassigny & Horace, de la rue de la Cerisaye. Mesdemoiselles Ogier du coin de la rue de Richelieu, Nanette de la Croix blanche, la Charmante niece de Madame de la Neuville, proche le jeu de paume du Rempart à Soissons, Jeanneton Gueritane, de la rue des Lions, Babet Petit, de la rue Montmartre, la

GALANT.

219

la veuve Heron, de la rue Si-
mon le Franc, le bas, son Ai-
mable frere, le Juriste de la
rue S. Germain, & le Vindi-
catif du Puits d'Amour, Ton-
tine, de la rue S. Roch, l'O-
bligeante, du Quay des Au-
gustins, les deux Charmantes
sœurs du puits d'Amours : la
plus Indifferente recluse du
Faux-bourg saint Severe de
Roüen : l'Aimable Croisette,
de la rue du Chaume ; la Char-
mante Beauceronne, de la rue
Neuve S. Eustache : la Chaste
Epouse du coin de la rue Vildot,
Renaudot, de la rue du Petit-
Lion : la Charmante Villomete :
la Princesse Thomas de l'Isle,
son fidelle Secretaire : le Ber-
ger Tircis à l'Anagramme *Siecle
de fer* ; la Marquise à l'Ana-
gramme, *Pure image de vertu* :
Diane de la Forest d'Acteon :

Feu. 1691.

K

la Defunte aux jours filez de
foye : la Nimphe aimantée : la
Bergere aux châtaignes ; la spi-
rituelle Mere de l'aimable Filles
de la ruë S. Hiacinte , & son
plus fidelle Amant, la charman-
te Morandin de S.Etienne.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est de M. Co-
miers.

ENIGME.

Pour s'addonner à ma profes-
sion.

*Il suffit d'estre adroit , & sans am-
bition.*

*Du Peuple que je sers je sçay bien
des misteres.*

*On permet que les Sœurs couchent
avec les Freres ,*

Et si l'on y souffroit un Roy,

Je serois pour luy sans employ,

*Sans rien sçavoir dans la noire
Magie ,*

l'art de

les po

marcher



prenez

nouveau

dont vous allez lire les paroles,

AIR NOUVEAU.

Lors que Tircis brûloit pour
moy, moi j'étois

Le retour du Printemps me caufoit
mille alarmes, li

L'Esté me rempelloit d'effroy.

Et l'Automne se venant me pouvoit
bien des larmes.

K 2

220
la De
foye :
Berge
rituel

ous
miers

Pour s'addonner à ma profes-
sion.

Il suffit d'estre adroit , & sans am-
bition.

Du Peuple que je sers je sçay biens
des misteres.

On permet que les Sœurs couchent
avec les Freres ,

Et si l'on y souffroit un Roy,

Je serois pour luy sans employ,

Sans rien sçavoir dans la noire
Magie ,

*Et sans rien emprunter de l'art de
Chirurgie ,*

*J'affronte le premier tous les pan
dangereux ,*

*Et fais quand il me plaît marcher
droit les Boiteux.*

*Si ta ne peux encore icy me recon-
noître ,*

*Dieu te garde, Lecteur, de devenir
mon Maître.*

*Je croy que vous prendrez
plaisir à chanter l'air nouveau
dont vous allez lire les paroles,*

AIR NOUVEAU.

Lors que Tircis, brûlois pour
moy, l'air de l'été

*Le retour du Printemps me caufoit
mille alarmes, l'air de l'été*

L'Esté me rempelloit d'effroy.

*Et l'Automne, souvent me faisoit
bien des larmes, l'air de l'été*

222 M E R C U R E

*L'Hiver seul finissoit mes mortelles
langueurs ,*

*Et de tous les plaisirs je reprenois
l'usage ,*

*Mais depuis que Tircis est devenu
volage ,*

En tout temps je verse des pleurs.

Je ne suis point surpris de l'empressement que vous avez de sçavoir le détail de ce qui s'est passé au mariage de Monsieur le Duc de Chartres, & de Mademoiselle de Blois. Tout ce qui s'est fait sous le regne du Roy a quelque chose de si distingué & de si différent de ce qui s'est vu jusques icy, qu'on ne doit pas s'étonner de la curiosité qu'il excite. S'il s'agit de Cōquêtes, elles se font avec une rapidité inouïe avant ce siècle. S'il est question de pieté, les

exemples en font grands & nouveaux , & si quelques conjectures importantes demandent des Fêtes, les moins préparées , & où l'on n'employe que le nécessaire , se font avec un éclat & un bon goût, qui fait distinguer la Cour de Louis le Grand de toutes celles qui ont le plus brillé , & qui peuvent prétendre quelque distinction dans l'Europe , ou pour mieux dire dans la terre entière. Je commence ce qui regarde le mariage dont j'ay à vous parler, par un article qui vous fera voir que jamais Souverain, en quelque siècle que ce soit, n'a fait des presens si considérables que sont les pierreries que le Roy a données à Mademoiselle de Blois. En voicy le dénombrement , & je vous en parle avec

224. **M E R C U R E**

certitude, ayant eu le plaisir de
les voir.

*Une parure de Diamans brillans,
contenant*

Une paire de boucles d'oreilles.

Une paire de Pendans.

Une grande Attache de de-
vant.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un Nœud de derriere.

Quarante-huit Boutons.

Une parure de Rubis , contenant

Deux Poinçons.

Une paire de pendans.

Une grande Attache.

Deux Attaches de manches.

Quatre Attaches de poches.

Un nœud de derriere.

Quarante huit boutons.

*Une parure de Saphirs , conte-
tenant*

Deux Poinçons.

Une paire de Pendans,
 Une grande Attache,
 Deux Attaches de manches.
 Quatre Attaches de poches.
 Un Nœud de derriere.
 Quarante huit boutons.
Une parure de Topazes contenant ,
 Quatre Poinçons.
 Une paire de Boucles d'oreil-
 les.

Une paire de Pendans.
 Une grande Attache.
 Deux Attaches de poches.
 Quatre Attaches de poches,
 Un Nœud de derriere.
 Quarante huit boutons.

Plus ,

quatre vingt boutons.
 Une Lasseur.
 Deux Tailles,
 Vingt pieces pour chamarrer
 le devant ,

Tout cela estant de Pierreries

parfaites, & d'une grosseur qui en releve le prix, il seroit tres difficile de vous en marquer la juste valeur.

Le 17. de ce mois, jour destiné pour la cérémonie des fiançailles, Monsieur le Duc de Chartres, accompagné de Mr de Blainville, Grand Maître des cérémonies, & de Mr des Granges, Maître des Cérémonies, alla prendre Mademoiselle de Blois dans son appartement & il l'amena au grand Salon de l'appartement du Roy. Ce Prince avoit un habit de brocard d'or, couvert de dentelle, sçavoir les chausses, le pourpoint, & le manteau. Des diamans, & des émerandes servoient par tout de pied à cette dentelle, & la garniture de cet habit estoit d'un ruban couleur

de rose pâle mêlé d'un ruban d'or.

Le fond de la robe de Mademoiselle de Blois étoit d'une étoffe d'or liférée d'un filet noir ; qui formoit de petites fleurs. Les bords de cette robe estoient bouillonnez on fraisez d'un point d'Espagne d'or. La jupe étoit d'un fond d'argent & à petites rayes gris de lin , garnie de distance en distance , d'un point d'Espagne d'or en cerceau , le tout si bien entendu , & si bien travaillé, que cet habit estoit l'ouvrage de plusieurs mois. La garniture étoit de diamans & de rubis. La Princesse étoit coëffée de ses propres cheveux , qui sont d'une très-grande beauté. Ils étoient mêlez de nompaille verte & de dia-

K 5

mans , au dessus desquels étoit un gros ruban vert & or. Elle avoit une mante de réseau d'or, dont les bords estoient garnis d'un point d'Espagne d'or.

Le Roy estoit habillé de velours noir brodé d'or à plein, avec les boutons de Diamans dont je vous ay déjà parlé autrefois, & tout ce qui peut rendre complete la garniture nécessaire pour un habit, dont il n'y a point de termes qui puissent bien vous exprimer la richesse, puis qu'il peut passer pour unique dans le monde,

Monsieur avoit un habit de brocard d'or, tout garny de point d'Espagne d'argent, avec des boutons de Diamans. Les Princes, les Princesses, & les plus grands Seigneurs de la Cour, & tous ceux qui estoient

nommez pour danser au Bal qui devoit suivre les Fiançailles, avoient des habits, ou brodez, ou de brocard d'or ou d'argent, tout couverts de points de la même richesse. Toutes les Dames nommées aussi pour le bal, avoient des garnitures de Pierreries, & il y avoit peu de Seigneurs du Bal dont les habits n'en fussent garnis. La ceremonie des Fiançailles fut faite dans le Cabinet de Sa Majesté, par Mr le Cardinal de Bouillon, Grand Aumônier de France, & le Contrat fut leu par Mr de Ponchartrain, Ministre & Secrétaire d'Etat, accompagné de M. le Marquis de Torcy Secrétaire d'Etat, & signé par le Roy, Monseigneur le Dauphin, Monsieur, Madame,

Monsieur de Chartres, Mademoiselle, Mademoiselle de Blois, les Princes & les Princesses, dont ceux qui devoient avoir l'honneur de dancer, estoient parez de la maniere que je viens de vous marquer. Je vous en donneray la liste à la fin de cet article, ne croyant pas devoir interrompre le fil de cette narration. Au milieu du bal qui fut fait dans une tres-grande Salle du grand appartement du Roy, destinée pour ces divertissemens, & dans laquelle il y a deux tribunes pour les violons, on vit paroistre une colation aussi galante, que magnifique & bien entendue. Elle estoit précédée de plusieurs personnes, destinées pour servir, avec des serviettes sur le bras. On vit ensuite

avancer huit grandes machines, portées chacune par quatre hommes qui tenoient chacun, de grands anneaux dorez d'or bruni. Ces machines avoient plusieurs étages, & ceux de dessus portoient un grand nombre de corbeilles, remplies de confitures seches. Entre tous ces étages & le bas de la machine, il y avoit un jour qui laissoit voir comme un grand parterre chargé de fruits, & ces fruits estoient dans des corbeilles de toutes sortes de figures, & qui suivoient le plan de chaque machine. Ce fruit parut encore plus à découvert, quand les corbeilles, qui estoient au dessus, furent, ou enlevées, ou dépouillées de ce qui les remplissoit. Il y avoit entre ces huit machines plusieurs Offi-

ciers , portant des fouscoupes , les unes remplies de verres & les autres de caraffes pleines de toutes fortes de liqueurs & d'eaux glacées. Tout cela estoit fuivi de trente hommes , portant des corbeilles où les fruits & les confitures seches compofoient autant de pyramides , & comme les fruits & les confitures , tant de ces corbeilles , que de celles des huit grandes machines , estoient tout couverts de fleurs , toute la sale paroissoit un parterre émailié de diverses couleurs. Il y avoit encore entre ceux qui portoient ces corbeilles , des Officiers , portant des liqueurs , des eaux glacées , & ce qu'il y a de surprenant , c'est qu'ils estoient plus de cent , tous Officiers du Chasteau de Versailles , & ayant

des juste-au-corps de drap bleu, garnis de galon d'argent.

Le 18. Monsieur le Duc de Chartres alla prendre Mademoiselle de Blois dans son appartement avec les mesmes ceremonies que le jour précédent. Ce Prince avoit un habit de velours noir brodé d'or. Les chausses estoient brodées par bandes, & les vuides garnis de Perles & de Diamans. Le pourpoint estoit de mesme, & le devant du manteau, couvert des gros Diamans de Monsieur. La garniture estoit d'un ruban or & couleur de feu, avec des plumes de la mesme couleur. L'habit de la Princesse estoit d'une tres-riche étoffe d'argent, tout garny d'un Point d'Espagne d'argent, & tout brillant de Pierrieres. Ils se rendirent

dans la grande Galerie , où estoient Monseigneur le Dauphin , Monsieur , Madame , les Princes & Princesses avec des habits differens de ceux qu'ils avoient la veille , mais qui n'estoient pas moins riches. Celuy de Monsieur estoit de velours noir brodé d'or à plain , & garni de Rubis. Le Roy estant venu , toute la Compagnie alla à la Chapelle du Chasteau. Monsieur de Chartres & Mademoiselle de Blois marchaient devant le Roy qui estoit environné & suivy de toute la Cour , & ils furent placez sur les degrez qui sont au bas de l'Autel devant le Prié Dieu de Sa Majesté. On leur donna l'Eau-Beniste avant que de la presenter au Roy. Lors que M. le Cardinal de Bouillon demanda à

Monſieur le Duc de Chartres *s'il prenoit Mademoiſelle de Blois pour Epouſe*, il fit une reverence au Roy, à monſieur & à madame, comme pour demander leur conſentement, & Mademoiſelle de Blois n'en fit qu'au Roy. A l'Offertoire Monſieur le Duc de Chartres, & Madame la Duchefſe de Chartres allerent à l'Offrande, & y furent conduits par le Grand Maiſtre des Ceremonies, le Grand Maiſtre ayant préſenté le Cierge à Monſieur le Duc de Chartres, & le Maiſtre à Madame la Duchefſe de Chartres. Le Poefle fut tenu par M. l'Eveſque d'Orleans, Premier Aumofnier du Roy, & par M. l'Abbé Fleury, Aumofnier de quartier.

A la fin de la cérémonie, le

Registre de la Paroisse ayant esté apporté au Roy , Mr l'E-
vêque d'Orleans presenta la
plume à Sa Majesté , en pre-
sence du Curé. Ce Registre fut
signé par le Roy, Monseigneur
le Dauphin, Monsieur & Ma-
dame , Monsieur le Duc de
Chartres, Madame la Duchesse
de Chartres , & Monsieur le
Prince. Toute la Cour accom-
pagna ensuite le Roy dans son
appartement, & Madame la Du-
chesse de Chartres y fut con-
duite par M. le Marquis de Vil-
lars , son Chevalier d'honneur,
& par M. le Comte de Fontai-
ne-Martel, son premier Ecuyer,
qui commencerent par-là à en-
trer en fonction de leurs Char-
ges.

Le Roy avoit ce jour-là un
habit de brocard d'or, brodé

forte
e, au
que
Mon-
-au-
uni,
iller
e la
ffus,
eurs



ble,
les
eu-
acc.

Le lendemain le dîner étoit magnifiquement paré. Je ne vous dis rien de la somptuosité des services, non plus que de l'abondance & de la délicatesse des mets. Il suffit

136
Reg
este
vêq
plur
fenc
sign
le L
dam

app
che
dai
lars
&
ne

qui commencerent par là à en-
trer en fonction de leurs Char-
ges.

Le Roy avoit ce jour-là un
habit de brocard d'or, brodé

d'argent & une attache de fort grands diamans sur l'épaule, au lieu des nœuds de rubans que l'on y met ordinairement. Monseigneur estoit en juste-au-corps de velours noir tout uni, ce qui faisoit mieux briller tous les gros Diamans de la Couronne qui étoient dessus, & dont il avoit pour plusieurs millions. Sa Majesté donna à disner dans l'apartement de la feuë Reine. Vous trouverez dans le papier marqué. I de quelle maniere estoit la table, & les rangs que tenoient les Princes & princesses, qui eurent l'honneur d'y avoir place. Le lieu où se donna le repas étoit magnifiquement paré. Je ne vous dis rien de la somptuosité des services, non plus que de l'abondance & de la delicateffe des mets. Il suffit

de vous dire , que le Roy donnoit ce repas pour vous faire entendre qu'il auroit esté difficile , qu'on eût pû y souhaiter quelque chose. L'apresdînée , il y eut grands appartemens , où le Roy d'Angleterre se trouva. On y joua gros jeu , & on y chanta quantité des plus beaux endroits de la Musique de feu Monsieur de Lully. Le souper que le Roy donna le soir dans le mesme lieu , ne peut estre égalé que par le dîner dont il avoit esté precedé , si ce n'est que l'éclat des lumieres faisoit paroître , & le lieu , & le repas , encore plus magnifiques , les pierreries dont les habits de toutes personnes distinguées de la Cour étoient garnis , brillant alors beaucoup davantage. Il y eut plus de couverts à cette

nar-
leur
n'y
pier
lou-
ance
su-
ché

vefle
voir,
er la
pré-
nme
s le

premier a suivre les loix qu'il
impose aux autres, & qu'il les
suit mefine bien plus réguliere-
ment, cette toilette n'avoit
pas plus de pieces que l'Ordon-

238

de v
noit
ente
ficile
ter c
née
men
fêtr
& c



égalé
avait
que l
soit p
repas

les pierres dont les murs de
toutes personnes distinguées
de la Cour étoient garnis, bril-
lant alors beaucoup davantage.
Il y eut plus de couverts à cette

table, & vous pourrez remarquer ceux qui eurent l'honneur d'y manger le soir, & qui n'y avoient pas dîné, dans le papier marqué. II. On servit au souper plus de cent cinquante plats, sans le dessert qui fut superbe. A l'heure du couché toutes les personnes les plus distinguées de la Cour, se rendirent dans l'appartement de Madame la Duchesse de Chartres. Quelque richesse que l'on fut accoutumé de voir, on ne laissa pas d'admirer la Toilette dont le Roy a fait présent à cette Princesse. Comme ce Monarque est toujours le premier à suivre les loix qu'il impose aux autres, & qu'il les suit même bien plus régulièrement, cette toilette n'avoit pas plus de pieces que l'Ordon-

nance en permet ; mais aussi Sa Majesté avoit voulu , que le petit nombre dont elle estoit composée , fût aussi parfait , & aussi bien travaillé qu'il le pouvoit estre. On voyoit sur le dessus d'une de ces pieces un bas relief , où estoit représentée Venus à la toilette , servie par les Graces , & par les Amours , & les ornemens du corps de la mesme piece , représentoient les ondes de la Mer. On remarquoit sur d'autres pieces plusieurs autres bas reliefs , dans lesquels on voyoit la Fidelité , & la Fecondité représentées , & le tout estoit orné de médailles d'hommes & de femmes coëffez à l'antique , d'entrelats & de divers autres ornemens , maniere de Mosaique ; mais sans confusion , ce qui en fai-

soit paroître le bon goût. Toute l'argenterie de cette toilette est de Mr de Launay , dont les Ouvrages sont si estimez , & si recherchez. Je ne vous dis rien des étofes & des points de la toilette, vous jugez bien que tout y estoit égal en beauté. Je ne vous dis rien non plus d'un grand nombre d'habits, ny des points, dentelles & piergeries qui ont accompagné la toilette. Le détail des broderies, & de la richesse des étofes, suffiroit pour remplir ma Lettre , & vous pouvez bien vous imaginer toutes ces choses, en vous représentant celuy qui en faisoit present. La benediction du lit fut faite par Mr le Cardinal de Bouillon. Le Roy d'Angleterre donna la chemise à Monsieur le Duc de Chartres, &

Madame la donna à Madame la Duchesse de Chartres.

Le mardy , il y eut encore bal. Monsieur le Duc de Chartres y parut avec un habit de velours cramoisy dont le dessein estoit si bien entendu , que les perles & les diamans dont il estoit presque tout couvert , entroient dans celuy de la broderie. Tous les habits de Monsieur le Duc de Chartres, étoient du dessein de M. Berrain , qu'il suffit de vous nommer , pour vous en faire conoistre la beauté. Monsieur le Duc de Chartres changea encore d'habit , les trois jours suivans. Il en mit un le Mcredy de drap gris blanc , brodé d'or avec un peu de soye couleur de feu , ce qui assortissoit à une veste d'étoffe d'or. Le Jeudy , ce Prince en prit

prit un de velours noir avec de grands agrémens d'or, & celuy qu'il mit le lendemain estoit de drap rouge brodé d'or.

M. le Duc de Chartres sera servy par les Officiers de Monsieur, qui à mesure qu'ils sortiront de quartier, en serviront un chez ce Prince, comme font les Officiers du Roy chez Monseigneur le Dauphin, parce que l'on ne fait point de Maison aux Princes dont les Officiers doivent passer à leur service après la mort des Souverains, ou des Princes leurs Peres. Les Officiers qui ont esté nommez pour servir Madame la Duchesse de Chartres, sont,

Madame la Maréchale de Rochefort, Dame d'honneur.

Fevrier 1692.

L

Madame la Comtesse de Mailly, Dame d'atour.

M. le Marquis de Villars, Chevalier d'honneur.

M. le Comte de Fontaine-Martel, premier Ecuyer.

Deux Ecuyers.

Madame de Saint Just, première Femme de Chambre.

Neuf Femmes de Chambre.

M. de S. Pré, Secrétaire des Commandemens.

Mrs Silvain & Fremont, Maître d'Hostel.

M. Fronton, Contrôleur général.

Deux Contrôleurs Clercs d'Office.

Deux Gentilshommes Servans.

Un Aumônier.

Un Chapelain.

Un Clerc de Chapelle.

Six Valets de Chambre.

Trois Garçons de la Chambre.

Un Huissier de Chambre.

Un Huissier de Cabinet.

Un Huissier d'Anti-chambre.

Un Ecuyer Cavalcadour, & Gouverneur des Pages.

Voicy la liste de ceux qui ont dansé au Bal qui fut donné le jour des Fiançailles, & que je me suis engagé de vous envoyer au commencement de cet Article.

Monseigneur le Duc Mademoiselle,
de Bourgogne

Monsieur le Duc Mlle de Blois,
de Chartres,

M. le Duc. Me Despinoy.

M. le Prince de Me la Duchesse de
Conty. Choiseul.

M. le Comte de Tou. Me de Quelus.
louze.

M. Le Chev. de Sully. Me de Valentinol.

M. le Comte de Mlle d'Armagnac.
Brione.

Le Prince Camille. Me d'Enrichement.

M. Despinoy. Mlle de Fourbe.

M. de la Chastre. Mlle de Melun.

M. le Côte de Crussol Mlle de la Trémouille.

M. de Bouligneux. Me de Medavy.

M. de Schepy. Mlle de Menetou.

M. de Nogent. Mlle de Chasteauneuf.

M. le Vidames de Mlle de Souches.
Chartres.

M. Dalincourt. Me de Florenfac.

M. de Monbron. Mlle de Moreuil.

M. de Vins. Me de la Fayette.

M. de Cossé. Mlle Fustemberg.

M. le Chevalier de Me de la Vicville.
Bouillon

M. de Grignon. Me de Mongon.

M. le Chevalier de Mlle Souville.
Mirepoix.

M. le Prince d'Enri. Me de la Porte.
chemont,

Le

Le bon air & la grande pasture ne firent pas seulement distinguer Monseigneur le Duc de Bourgogne dans le Bal, mais ce Prince charma aussi par la maniere dont il dansa.

La Ville de Chartres ayant député M. Miole, Lieutenant General, & President, avec deux Echevins pour faire compliment à M. le Duc, & à Madame la Duchesse de Chartres sur leur mariage, il dit à ce Prince *que l'ayant félicité sur sa Campagne, il venoit encore se faire sur ses premières inclinations. Il luy marqua ensuite que S. A. R. n'avoit pu faire un plus bon choix que de jeter les yeux sur une Princesse de France, dans laquelle il reconnoissoit la sagesse prématurée, la danseur, & l'humanité des Bourgeois.* Il compara le Prince & la

Princesse à deux Miroirs opposés qui se repètent l'un l'autre. Ayant ensuite esté conduit chez Madame la Duchesse de Chartres, il luy parla de la sorte.

M A D A M E.

Il ne manquoit plus au bonheur de la Ville de Chartres, que de compter V. A. R. au nombre de ses Princesses. Cette Ville n'esté depuis long-temps le partage des Fils & des Filles de France. Nous eusmes l'honneur il y a quelques années d'y saluer au nom de la Ville V. A. R. lors que ses graces naissances commençoient à faire l'admiration de la Cour. Nous y reconnusmas dès lors le rare mérite & les vertus Royales qui ont charmé Monseigneur Vostre Epoux. Il fera un grand Prince, Madame, & le marquer bien par ses premières inclina-

Ilons, & nous nous flatois que vos
 Alteſſes Royales rendront un jour
 recommandable le nom de noſtre
 Ville, & qu'elles la feront connoiſtre
 aux Peuples les plus éloignés. Toute
 la France, Madame, eſt en joye de
 vous voir unir enſemble le ſang de
 ſes Rois, & nous ſouhaitons, que
 de cette belle union de noſtris puiſſe
 naiſtre un jour une longue ſuite de
 Princes conquérans, qui ſoient di-
 gnes de ſortir de Louis le Grand.

Le Chapitre de l'Egliſe de
 Chartres a auſſi député M.
 l'Abbé Robert, Chanoine,
 Archidiaque & grand Vicaire
 de Chartres, accompagné de
 trois autres Chanoines pour
 faire ſes complimens. Il par-
 la ainſi à Monſieur le Duc de
 Chartres.

MONSIEUR.

Ce ſeroit peu pour nous d'ad-

L. 4.

mirer avec toute la France les grands
talens & les vertus dans il a plu au
Ciel de combler Vostre Altesse Royale
& qui la rendent encore plus recom-
mandable par l'excellence de son
merite personnel, qu'Elle n'est distin-
guée par son rang & par sa naissance.

Nous appartenons à V. M. R.
L'honneur qu'Elle nous fait de por-
ter le nom de Duc de Chartres,
nous donne lieu de nous regar-
der comme la premiere Eglise,
& cette liaison si heureuse & si
honorable, nous acquiert Monsei-
gneur, quelque droit de prendre
part à toute vostre gloire. C'est aussi
ce qui nous engage à offrir à Dieu
des prieres continuelles pour la con-
servation de V. M. R.

Nous n'avons pas manqué de les
redoubler dans l'occasion de vostre
Mariage, & nous venons vous as-
surer non seulement de l'exco-
situde avec laquelle nous les con-

sinuons, mais de plus que nous nous acquitterons de ce devoir avec tout le Zèle que la plus forte inclination & le plus profond respect peut nous inspirer.

Le compliment qu'il fit ensuite à Madame la Duchesse de Chartres, fut conçu en ces termes.

MADAME ;

La dévotion de Nostre-Dame de Chartres est héréditaire dans la Maison de France ; & nous ne donnons point que V. A. R. en qui on a vu dès son enfance la religion & la piété des Rois dont elle est issue, ne suive leur exemple dans cette si ancienne & si sainte dévotion.

Nous osons même espérer que votre heureux Mariage vous ayant donné le nom de Duchesse de Chartres, ce vous sera un nouveau motif de confiance à la Sainte Vierge qui est

*honorée dans l'Eglise de Chartres ,
& mesme avant la Naissance de
I. C.*

*Nous ne manquerons pas de
continuer nos prieres , comme nous
le devons , pour l'accomplissement de
tous vos souhaits , & nous prenons
la liberté de demander à V. A. R.
l'honneur de sa protection & de sa
bienveillance.*

M. Robert qui a prononcé
ces complimens , est frere de
M. le Procureur du Roy de
Paris , & de M. le grand Peni-
tencier. Le merite de cette fa-
mille est si connu , & si distin-
gué , qu'on peut dire qu'elle est
au-dessus des louanges.

Je vous parleray le mois pro-
chain de ce qui s'est passé au
Palais Royal , le jour que le Roy
y a amené Madame la Duchesse
de Chartres.

Je viens d'apprendre , que les douze Bâtimens Marchands qui avoient échapé à nos Vaisseaux , commandez par M. le Chevalier des Augers, ont tous échoué sur les Côtes de Biscaye. On a eu nouvelles que M. le Marquis de Nesmond est arrivé à Bellisle avec quatre Prises. Il y en a une Angloise , & une Hollandoise. La premiere faisoit route vers l'Amerique ; & les autres vers Corosol. Toutes les quatre estoient de quarante Canons ou environ , & fort richement chargées.

Les François estant supérieurs par tout , n'inquietent pas seulement leurs ennemis ; mais ils agissent , & M. de Melac estant descendu à Manhein avec trois cens hommes d'Infanterie , y a fait de grandes

executions militaires , & qui ont jetté l'épouvante dans tout le Pays. M. le Comte de Tallard a aussi fait une course au-de-là du Rhin , jusques à Elbron & il y a non seulement mis tous ceux du Pays à contribution ; mais il leur a mesme fait promettre de payer les arrerages échus du temps que Mayence estoit au Roy , & pour sûreté de cette promesse. Il a emmené vingt-cinq Otages. Cette action est si éclatante & si hardie , qu'on peut dire , qu'elle est toute Françoisé.

Le mardy vingt six de ce mois , monsieur de Monchelon fut reçu en la Charge de premier President au Parlement de Normandie , & y prit séance le mesme jour à l'Audience de la Grand' Chambre.

Monsieur du Sortoir , Avocat , s'estant trouvé chargé de la premiere Cause qui fut proposée devant luy , ne manqua pas de remplir l'attente publique , par le tour ingénieux qu'il prit , pour mettre dans un beau jour les vertus personnelles de M. le premier President , & celles de ses Illustres Ancestres. Il a un talent particulier pour ces sortes d'Ouvrages. Le discours éloquent qu'il avoit fait sur la presentation des Lettres du Gouvernement de la Province , pour M. le Maréchal Duc de Luxembourg , ne permet pas d'en douter. Il estoit bien juste , qu'après avoir eû l'honneur d'avoir esté choisi , pour parler pour le Gouverneur , il eut aussi celui , de porter le premier la parole devant ce nou-

veau Chef de la Justice. Mrs Gobbé & de Bordeaux parlerent dans la mesme Cause, & chacun d'eux fit aussi un compliment.

Les dernieres Lettres de Turquie portent, que le musti ayant esté consulté par le Grand Seigneur, sur le fait de la Guerre & de la Paix, a protesté que Sa Hauteſſe étoit obligée en conscience à continuer la Guerre contre les Polonois, les Allemans, & les Venitiens. Elle fut ensuite résoluë dans le Divan, & douze Bachas, promirent de fournir soixante & dix mille Turcs, & l'Aga des Janissaires en promit vingt mille de ses millices pour le premier d'Avril. On résolut en mesme-temps, que ce jour-là les Troupes commenceroient à

marcher vers Belgrade , & que pour cela on exposeroit la queue de Cheval le premier de Mars. On résolut encore , que l'Armée Navale seroit augmentée de plusieurs Galeres & Vaisseaux. Le Kan des Tartares a assuré de nouveau , qu'il joindroit le Grand Vizir en Hongrie avec trente mille hommes & que les moscovites n'entreprendroient rien contre la krimée. Le Grand Seigneur a envoyé quarante-cinq mille Richedales au Comte Thekely. Je suis Madame , Vôtre, &c.

A V I S.

A Paris , 29. de Février 1692.

On continue les entretiens en forme de Pasquinades dont l'onzième sera débité le 25. de Mars. Le bon accueil que fait le Public à cet Ou-

ouvrage oblige l'Auteur d'en donner la suite. Quand il aura achevé l'Histoire du Prince d'Orange, qui ne contiendra plus que deux Entre-ziens, il passera à d'autres matières, qu'il renfermera souvent dans un seul, & qu'il poussera quelquefois jusques à deux, mais sans l'étendre jamais davantage, afin de satisfaire ceux qui aiment les nouveautés.

On donne avis que les Conférences ordinaires pour la recherche & vérification des nouvelles Découvertes, se tiendront dorénavant tous les Vendredis à trois heures après midy, à l'entrée de la rue de Guenegaud, première porte, à main gauche.



